

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

(sauf indication contraire, tous les montants sont en millions de dollars canadiens)

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 16 mai 2013.

### NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Nature des activités

CAE inc. et ses filiales (la Société) conçoivent, fabriquent et fournissent des services liés aux dispositifs de simulation, et mettent au point des solutions de formation intégrées pour l'aviation militaire, l'aviation commerciale, les exploitants d'aéronefs d'affaires, les aviateurs, les fournisseurs de formation et de services en soins de santé, ainsi que l'industrie minière. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions environnementales, grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'autres aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon que le pilote soit plongé dans un milieu de formation totalement immersif. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ceux présents dans ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en cinq secteurs :

- i) Formation et services associés – Civil (FS/C) : fournit des services de formation pour l'aviation commerciale, l'aviation d'affaires et sur hélicoptère à l'équipage de conduite, à l'équipage de cabine, au personnel de maintenance et au personnel au sol, ainsi que des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage;
- ii) Produits de simulation – Civil (PS/C) : conçoit, réalise et fournit des dispositifs de formation par simulation et des systèmes visuels pour la formation aéronautique civile;
- iii) Produits de simulation – Militaire (PS/M) : conçoit, réalise et fournit de l'équipement de formation militaire évolué et des outils logiciels pour les forces aériennes, terrestres et navales;
- iv) Formation et services associés – Militaire (FS/M) : fournit des services de formation clés en main, des solutions intégrées d'entreprise fondées sur la simulation ainsi que des solutions de maintenance et de soutien en service;
- v) Nouveaux marchés principaux (NMP) : conçoit, réalise et fournit des services et de l'équipement de formation en soins de santé ainsi que des services et des outils pour le secteur minier.

CAE est une société par actions à responsabilité limitée constituée et établie au Canada. L'adresse de son siège social est le 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4T 1G6. Les actions de CAE se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

#### Base d'établissement

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la Partie I du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) (normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments suivants, qui sont évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés; instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers disponibles à la vente et passifs au titre des accords de paiement fondés sur des actions réglés en trésorerie.

La monnaie fonctionnelle et de présentation de CAE inc. est le dollar canadien.

#### Périmètre de consolidation

##### Filiales

Les filiales représentent toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la Société est en mesure de contrôler les politiques opérationnelles et financières afin de bénéficier de leurs activités. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et déconsolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin.

##### Coentreprises

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation par intégration proportionnelle. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. La participation de la Société dans les coentreprises comprend le goodwill identifié à l'acquisition, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les profits et les pertes réalisés sur les ventes internes conclues avec les coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise.

## Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée aux fins de l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs et des passifs repris et des parts de capitaux propres émises par la Société, s'il en est, à la date d'obtention du contrôle. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition, à l'exception des frais d'émission d'actions et de titres d'emprunt engagés aux fins de l'émission des instruments financiers inclus dans la contrepartie transférée, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les actifs et passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue sa part détenue au préalable dans la société acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition et reconnaît le gain ou la perte résultant, s'il y a lieu, dans le résultat net.

L'excédent de la contrepartie transférée par rapport à la juste valeur de la quote-part qui revient à la Société des actifs nets identifiables repris est comptabilisé à titre de goodwill.

Les contreparties éventuelles classées à titre de provisions sont évaluées à la juste valeur, les variations subséquentes de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Si une contrepartie éventuelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée avant son règlement définitif dans les capitaux propres.

Les renseignements nouveaux obtenus au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois suivant la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition auront une incidence sur la comptabilité d'acquisition.

## Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les parts de capitaux propres dans des filiales appartenant à des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée à titre de composante des capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres.

La Société traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle comme des transactions avec les détenteurs de ses instruments de capitaux propres. Dans le cas des parts achetées auprès de participations ne donnant pas le contrôle, l'écart entre toute contrepartie payée et la quote-part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est inscrit dans les capitaux propres. Les profits et les pertes à la cession de participations ne donnant pas le contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

## Instruments financiers et relations de couverture

### *Instruments financiers*

#### *Actifs et passifs financiers*

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant auquel l'instrument pourrait être échangé aux termes d'une transaction réalisée dans des conditions de pleine concurrence entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La meilleure preuve à l'appui de la juste valeur à la constatation initiale est le prix de transaction (c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue), sauf si la juste valeur de l'instrument peut être établie par comparaison avec d'autres transactions observables sur le marché courant portant sur le même instrument (c'est-à-dire sans modification ni réorganisation) ou suivant une technique d'évaluation dont les variables comprennent exclusivement des données de marché observables. Lorsqu'il existe un écart entre la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue à la constatation initiale et le montant calculé à l'aide d'une technique d'évaluation, cet écart est comptabilisé immédiatement en résultat, sauf s'il peut être comptabilisé dans un autre type d'actif ou de passif. Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, comme il est expliqué ci-dessous. Les actifs et les passifs financiers peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, autres passifs financiers ou instruments disponibles à la vente. Le classement est fonction des caractéristiques de l'instrument financier et de l'objet pour lequel il a été acquis. Sauf dans de très rares circonstances, ce classement ne change pas après la comptabilisation initiale.

#### *Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments financiers qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à leur juste valeur évaluée à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. Ce classement s'applique aux instruments financiers ayant les caractéristiques suivantes :

- Ce sont des dérivés, y compris les dérivés incorporés comptabilisés séparément du contrat hôte, qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture efficaces;
- Ils ont été acquis ou repris principalement en vue de leur revente ou de leur rachat à court terme;
- Ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prises de bénéfices à court terme;
- Ils ont été irrévocablement désignés comme tels par la Société (option de la juste valeur).

### *Instruments détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, et autres passifs financiers*

Les instruments financiers qui sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle il est engagé.

### *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente représentent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans l'une des catégories précédentes. Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les profits et les pertes latents, y compris les variations des taux de change liés aux actifs financiers non monétaires, sont constatés dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont virés au résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou qu'une moins-value durable est enregistrée. S'il existe une indication objective de dépréciation, les variations sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle elles se produisent. Si la juste valeur d'un instrument de capitaux propres non coté ne peut faire l'objet d'une estimation fiable, l'instrument est évalué au coût diminué des pertes de valeur. Les dividendes sont comptabilisés en résultat lorsque le droit de paiement est établi.

Par conséquent, les classements suivants ont été établis :

- i) La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et tous les instruments dérivés, à l'exception des dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces, sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- ii) Les comptes débiteurs, les contrats en cours, les comptes débiteurs non courants et les avances sont classés dans les prêts et créances, sauf ceux que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, qui sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- iii) Un placement de portefeuille est classé dans les instruments disponibles à la vente;
- iv) Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, ainsi que les obligations au titre des contrats de location-financement sont classés dans les autres passifs financiers et sont tous évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Compensation d'actifs et de passifs financiers*

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

### *Dépréciation des actifs financiers*

À chaque date de clôture, la valeur comptable des actifs financiers autres que ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net est examinée pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur des actifs financiers comptabilisés au coût font l'objet de reprises dans les périodes subséquentes si le montant des réductions de pertes et la diminution peuvent être associés objectivement à un événement survenu après la constatation de la dépréciation.

### **Comptabilité de couverture**

#### *Documentation*

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, si la Société choisit d'appliquer la comptabilité de couverture, elle doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs et la stratégie de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture et pouvoir être évaluée de manière fiable. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts par rapport au risque couvert.

#### *Méthode de comptabilisation*

La méthode de comptabilisation des profits et des pertes liés à la juste valeur dépend du classement des dérivés comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou de leur désignation comme instruments de couverture et, dans ce dernier cas, de la nature des risques couverts. Tous les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés non désignés comme couvertures sont inscrits en résultat. Lorsque les dérivés sont désignés comme couvertures, la Société les classe comme : a) couvertures de l'exposition aux variations de la juste valeur des actifs ou des passifs comptabilisés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ou b) couvertures de l'exposition aux variations hautement probables de flux de trésorerie, attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé, à un engagement ferme ou à une transaction prévue (couvertures de flux de trésorerie); ou c) couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger.

**Couverture de juste valeur**

Dans le cas des relations de couverture de juste valeur en cours, les profits ou pertes qui apparaissent à l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture dérivés sont comptabilisés en résultat, et la valeur comptable des éléments couverts est rajustée pour tenir compte des profits et des pertes attribuables aux risques couverts, qui sont comptabilisés en résultat.

**Couverture de flux de trésorerie**

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux autres éléments du résultat global, tandis que la portion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Cependant, lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple, des stocks ou des immobilisations corporelles), les profits et les pertes antérieurement comptabilisés aux autres éléments du résultat global sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers repris. En fin de compte, les montants différés sont comptabilisés en résultat à mesure que les actifs non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, lorsque la désignation est révoquée ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout profit ou perte cumulé comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global à ce moment y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert soit éventuellement comptabilisé en résultat. Lorsqu'il est probable qu'une transaction couverte ne surviendra pas, le cumul du profit ou de la perte qui était inscrit aux autres éléments du résultat global est immédiatement transféré en résultat.

**Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger**

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme couvertures de la participation totale nette de CAE dans des établissements à l'étranger dont les activités sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du profit ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée aux autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts, et se limite aux différences de conversion sur la participation nette.

**Décomptabilisation****Actifs financiers**

Un actif financier (ou, le cas échéant, une composante d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) est décomptabilisé dans les circonstances suivantes :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré;
- La Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif.

**Passifs financiers**

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, annulée ou a expiré.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités d'un passif existant sont substantiellement modifiées, l'échange ou la modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est portée en résultat.

**Conversion des monnaies étrangères****Établissements à l'étranger**

Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion qui en découlent sont incluses au poste Différences de conversion dans les capitaux propres. Les profits et les pertes résultant de la conversion des soldes intersociétés à long terme faisant partie de la participation nette globale dans des établissements à l'étranger et ceux provenant de la conversion de la dette libellée en monnaies étrangères désignée comme une couverture de la participation nette globale dans des établissements à l'étranger sont également inclus dans la réserve au titre des différences de conversion. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période.

Lorsque la Société, en réduisant le capital initial sans provoquer une perte de contrôle ou en réglant les avances intersociétés, réduit sa participation nette globale dans les établissements à l'étranger qui faisaient partie de sa participation nette globale, le montant pertinent est viré en résultat depuis la réserve au titre des différences de conversion.

**Transactions et soldes**

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à la date d'achat est de 90 jours ou moins.

## Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont initialement inscrits à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses, d'après la recouvrabilité prévue. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte est comptabilisée en résultat. Les recouvrements subséquents de montants ayant fait l'objet de provision ou ayant été radiés sont portés au crédit du même compte.

La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend des participations indivises dans certains de ses comptes débiteurs et de ses actifs au titre de contrats en cours (programme portant sur des actifs financiers courants) à des tiers pour une contrepartie en trésorerie dont le montant peut atteindre 150,0 millions \$, sans recours contre la Société. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Ces transactions sont comptabilisées lorsqu'il est estimé que la Société a abandonné le contrôle des comptes débiteurs ou des contrats en cours.

## Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue la meilleure mesure de la valeur de réalisation nette.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur nettes. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la fabrication de l'élément. À la constatation initiale, le coût d'une immobilisation corporelle comprend, s'il y a lieu, l'estimation de la valeur actuelle initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située à la fin de sa durée d'utilité. Les logiciels acquis qui sont essentiels au fonctionnement du matériel connexe sont inscrits à l'actif au titre du matériel visé. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs se matérialiseront et que le coût de l'immobilisation peut être évalué de manière fiable. Les mises à niveau des dispositifs de formation sont prises en compte dans la valeur comptable des dispositifs de formation lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus représentés par la pièce iront à la Société et que son coût peut être évalué de manière fiable; sinon, elles sont comptabilisées en charges. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

La Société inscrit une perte à la cession en résultat lorsque la valeur comptable d'un élément remplacé est décomptabilisée, sauf si l'élément est viré aux stocks. S'il est impossible de calculer la valeur comptable, le coût de remplacement et le cumul des amortissements calculés en fonction de ce coût seront utilisés aux fins de la décomptabilisation de la pièce remplacée. Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, et le montant net est comptabilisé dans les autres profits et pertes.

Les diverses parties des immobilisations corporelles sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité présentent des différences importantes, et ces parties sont amorties séparément en résultat. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de leur durée d'utilité. Si l'acquisition de l'actif par la Société à la fin du contrat de location est raisonnablement assurée, l'actif loué est amorti sur sa durée d'utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont les suivants :

	Méthode	Taux / années
Immeubles et améliorations	Amortissement dégressif/Amortissement linéaire	De 2,5 % à 10 % / De 3 à 20 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif/Amortissement linéaire	De 20 % à 35 % / De 2 à 10 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 15 %)	N'excédant pas 12 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 000 heures

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

## Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles à des tiers et auprès de tiers. Les contrats de location selon lesquels la Société obtient la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Tous les autres contrats sont classés comme des contrats de location simple.

### **La Société en tant que bailleur**

En ce qui concerne les contrats de location-financement, l'actif est décomptabilisé à l'origine du contrat de location et un profit (une perte) est comptabilisé en résultat. La valeur actuelle nette des paiements minimaux au titre de la location et toute valeur résiduelle non garantie actuelle sont inscrites dans les comptes débiteurs non courants. Les produits financiers sont comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

### **La Société en tant que preneur**

Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif à l'origine du contrat, au plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les coûts directs initiaux engagés par le preneur sont ajoutés au montant comptabilisé à titre d'actif. Les obligations correspondantes sont prises en compte dans la dette à long terme. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

### **Transactions de cession-bail**

Dans le cadre de sa stratégie de financement visant à soutenir les investissements dans les activités de formation et les services destinés à l'aviation civile et militaire, la Société conclut des transactions de cession-bail. Lorsqu'une transaction de cession-bail donne lieu à un contrat de location-financement, tout excédent du produit de la vente sur la valeur comptable est différé et amorti sur la durée du contrat de location. Lorsqu'une transaction de cession-bail donne lieu à un contrat de location simple et qu'il est clair que la transaction est réalisée à la juste valeur, tout profit ou perte est comptabilisé immédiatement. Si le prix de vente est inférieur à la juste valeur, le manque à gagner est inscrit immédiatement en résultat, sauf si la perte est compensée par des paiements futurs au titre de la location inférieurs au prix du marché; le manque à gagner est alors différé et amorti au prorata des paiements au titre de la location, sur la durée d'utilisation prévue de l'actif. Si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'excédent est différé et amorti sur la durée d'utilisation prévue de l'actif.

## Immobilisations incorporelles

### **Goodwill**

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales et de coentreprises. Il correspond à l'excédent du coût d'acquisition, y compris la meilleure estimation selon la Société de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, par rapport à la juste valeur de la quote-part attribuable à la Société des actifs nets identifiables de la filiale ou de la coentreprise acquise à la date d'acquisition.

Les profits et les pertes à la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill relatif à l'entité vendue.

### **Recherche et développement (R-D)**

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont aussi comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf s'ils remplissent tous les critères d'inscription à l'actif conformément à l'IAS 38 *Immobilisations incorporelles*. Les frais de développement inscrits à l'actif sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service et il est pris en compte dans la charge de recherche et de développement.

### **Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée à l'interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction. Les coûts ultérieurs sont comptabilisés dans la valeur comptable de l'immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs inclus dans celle-ci iront à la Société et si son coût peut être évalué de manière fiable.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations incorporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle connexe et comptabilisés dans les autres profits et pertes.

**Amortissement**

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles sur leur durée d'utilité estimative, comme suit :

	Période d'amortissement (en années)
Frais de développement inscrits à l'actif	Au plus 10
Relations avec la clientèle	De 3 à 20
ERP et autres logiciels	De 3 à 10
Technologies	De 3 à 15
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 40

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

**Dépréciation d'actifs non financiers**

La valeur comptable des actifs non financiers de la Société, autres que les stocks, des actifs d'impôt différé et des actifs résultant d'avantages du personnel est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs à durée indéterminée ou qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur recouvrable est calculée individuellement pour chaque actif, à l'exception des actifs qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, l'UGT dont fait partie l'actif est utilisée pour calculer la valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT, lesquelles correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités ou non.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. Tout excédent du montant de la dépréciation par rapport au goodwill déprécié est comptabilisé au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'UGT visée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La Société évalue les pertes de valeur, autres que celles qui concernent le goodwill, pour déterminer les reprises possibles à chaque date de clôture. Une perte de valeur est reprise s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus par suite de modifications des estimations ayant servi à calculer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. De telles reprises sont constatées en résultat.

**Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Les coûts d'emprunt cessent d'être inscrits à l'actif lorsque l'actif est prêt à être utilisé. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat au titre des charges financières lorsque les emprunts sont contractés.

**Autres actifs****Liquidités soumises à restrictions**

En vertu de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et de certains regroupements d'entreprises, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

**Frais de financement différés**

Les frais de financement différés liés aux facilités de crédit renouvelables non garanties, lorsque des prélèvements sur certaines ou toutes les facilités sont probables, et les frais de financement différés liés aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

**Comptes créditeurs et charges à payer**

Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre de pertes opérationnelles futures. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, à l'aide d'un taux avant impôts qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge financière. Lorsqu'il existe plusieurs obligations semblables, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour les éteindre est déterminée pour l'ensemble de la catégorie d'obligations.

## Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction engagés. Elle est par la suite comptabilisée au coût amorti. Tout écart entre le produit (diminué des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est inscrit en résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités d'emprunt sont comptabilisés en tant que coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'au prélèvement des fonds. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement d'avance pour des services de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

## Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en réduction, après impôts, du produit.

## Cumul des autres éléments du résultat global

### *Différences de conversion*

Sert à comptabiliser les différences de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Elle sert aussi à comptabiliser l'incidence des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

### *Variations nettes dans les couvertures de flux de trésorerie*

Représente la partie efficace de la variation nette cumulative de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie liés à des transactions couvertes qui n'ont pas encore eu lieu.

### *Variations nettes des instruments financiers disponibles à la vente*

Sert à comptabiliser les variations de la juste valeur de l'actif financier disponible à la vente.

### *Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies*

Sert à comptabiliser les écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

## Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le montant peut être évalué de manière fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que des critères précis ont été déterminés pour chaque catégorie, comme il est expliqué ci-après.

### *Accords de prestations multiples*

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de produits des activités ordinaires, qui peuvent inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance. Lorsqu'une transaction de vente unique nécessite la livraison de plus d'un produit ou la prestation de plus d'un service (prestations multiples), les critères de comptabilisation des produits des activités ordinaires sont appliqués aux éléments identifiables séparément. Un élément est considéré comme identifiable séparément si l'élément livré a une valeur en soi pour le client et que la juste valeur du produit ou du service peut être évaluée de manière fiable.

La répartition des produits des activités ordinaires tirés d'un accord de prestations multiples se fait en fonction de la juste valeur de chaque élément par rapport à la juste valeur de l'accord dans son ensemble.

Les produits des activités ordinaires de la Société se divisent en deux grandes catégories aux fins comptables : les contrats de construction et les ventes de biens et services.

### *Contrats de construction*

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés en termes de conception, de technologie, de fonction, de finalité ou d'utilisation. En fonction de ses caractéristiques, un contrat de construction peut être comptabilisé séparément, divisé en plusieurs éléments, lesquels sont comptabilisés séparément ou combiné avec un autre contrat de construction afin de former un contrat de construction unique aux fins comptables, au titre duquel les produits des activités ordinaires et les charges seront comptabilisés.



Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de construction visant la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsque le montant des produits des activités ordinaires, les coûts liés à l'exécution du contrat et le degré d'avancement à la clôture de la période de présentation de l'information financière peuvent être évalués de façon fiable et lorsque les coûts liés au contrat peuvent être identifiés clairement et évalués de manière fiable afin de permettre la comparaison des coûts réels avec les estimations précédentes.

Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées au cours de la période durant laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits des activités ordinaires estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits des activités ordinaires sont constatés, d'après l'expérience acquise.

Le montant cumulatif des coûts engagés et des profits comptabilisés, diminués des pertes et de la facturation intermédiaire, est déterminé pour chaque contrat. Si ce montant est positif, il est classé à l'actif; s'il est négatif, il est classé dans le passif.

L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les produits des activités ordinaires correspondants sont constatés au cours de la période sur laquelle l'assistance est fournie.

### **Ventes de biens et services**

#### *Accords concernant des logiciels*

Les produits des activités ordinaires tirés des ventes de logiciels prêts à l'emploi sont comptabilisés lorsque la livraison a eu lieu. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont visés par les dispositions relatives aux contrats de construction.

#### *Pièces de rechange*

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces de rechange sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés et que la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés.

#### *Maintenance des produits*

Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de maintenance sont généralement constatés en fonction du degré d'avancement de la transaction. Conformément à la méthode de l'avancement des travaux, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les coûts sont engagés, sur la base du pourcentage des coûts réels engagés à ce jour, par rapport à l'estimation des coûts totaux liés à l'exécution du contrat.

#### *Services de formation et de consultation*

Les produits des activités ordinaires tirés des services de formation et de consultation sont constatés lorsque les services sont rendus.

Pour les écoles de pilotage, les programmes de formation des élèves-pilotes sont offerts principalement par voie de cours de formation au sol et de vols sur des appareils. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en résultat selon la méthode de l'amortissement linéaire à l'étape des cours de formation au sol, tandis qu'ils sont constatés en fonction des heures de vol réelles à l'étape des vols sur des appareils.

### **Autres**

#### *Incentifs à la vente aux clients*

La Société peut fournir des incitatifs à la vente sous forme de crédits, de produits et services gratuits ou de garanties de valeurs résiduelles minimales. En général, les crédits ainsi que les produits et services gratuits sont constatés à leur juste valeur estimative en réduction des produits des activités ordinaires ou inclus dans le coût des ventes. Les ventes visées par une garantie de valeur résiduelle minimale sont comptabilisées conformément à la substance de la transaction, en tenant compte du transfert des risques et avantages inhérents à la propriété.

#### *Transactions non monétaires*

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasi nulle. Les transactions non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif donné et la juste valeur de l'actif reçu.

#### *Produits différés*

Les paiements en trésorerie reçus et les avances au titre des ententes contractuelles sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'à ce que tous les critères de comptabilisation des produits susmentionnés soient réunis.

## **Avantages du personnel**

### ***Régimes de retraite à prestations définies***

La Société a des régimes de retraite à prestations définies offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées et selon les estimations les plus probables de la direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires, à l'âge de départ à la retraite des salariés et à l'espérance de vie.

L'actif ou le passif comptabilisé au titre de prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisé et diminuée de la juste valeur des actifs du régime destinés à être utilisés pour éteindre les obligations. La valeur de tout actif comptabilisé au titre des avantages du personnel ne peut excéder la somme du coût des services passés non encore comptabilisé et de la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime (plafonnement du coût entier de l'actif). Les exigences au titre de la capitalisation minimale peuvent donner lieu à un passif supplémentaire, dans la mesure où elles exigent le versement de cotisations pour compenser un manque à gagner existant. Les actifs des régimes sont hors de portée des créanciers de la Société et ne peuvent être payés directement à la Société. La juste valeur des actifs des régimes est fondée sur les cours du marché. Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs.

Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et l'incidence de tout plafonnement du coût entier ou passif minimal sont comptabilisés aux autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Le coût des services passés est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée moyenne d'acquisition des avantages. Dans la mesure où les avantages sont déjà acquis lors de l'établissement ou de la modification d'un régime à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement en résultat le coût des services passés.

### ***Régimes de retraite à cotisations définies***

La Société offre aussi des régimes de retraite à cotisations définies au titre desquels la Société verse des cotisations fixes à des régimes d'assurance retraite privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire et ne contracte aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des montants supplémentaires. Les obligations au titre des cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dans les charges représentatives d'avantages du personnel à mesure que les services sont rendus.

### ***Indemnités de fin de contrat de travail***

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque la Société s'est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, envers un plan officiel et détaillé visant soit à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, soit à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les prestations de cessation d'emploi liées à des départs volontaires sont comptabilisées en charges, si la Société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, en fonction du nombre de salariés qui ont accepté l'offre. Les prestations, échues plus de 12 mois après la date de clôture, sont actualisées à leur valeur actuelle.

### ***Transactions dont le paiement est fondé sur des actions***

Les cinq régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, le régime d'options sur actions (ROA), qui est considéré comme un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres; et d'autre part, le régime d'actionnariat (RA), le régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), le régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDLT) et le régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR), qui sont considérés comme des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglés en trésorerie.

Pour les deux catégories, la juste valeur des services des salariés reçus en échange est comptabilisée en résultat à titre de charge. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Dans le cas du régime réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur du coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de service, une augmentation correspondante étant constatée dans le surplus d'apport. Le cumul des charges inscrites au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture représente la partie écoulée de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation selon la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis en définitive. Pour ce qui est des options dont l'acquisition des droits est graduelle, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte dont la date d'acquisition et la juste valeur sont différentes, et les tranches sont comptabilisées séparément.

Dans le cas des régimes réglés en trésorerie, un passif correspondant est comptabilisé. La juste valeur des services des salariés reçus correspond à la multiplication du nombre de droits dont l'acquisition est prévue par la juste valeur d'un droit à la date d'attribution, d'après le cours du marché des actions ordinaires de la Société. La juste valeur du RA est tributaire des cotisations de la Société. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat de la période. La Société a conclu des swaps sur actions avec une importante institution financière canadienne pour réduire le risque auquel sont exposés ses liquidités et son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses RDDVA et RDLT.

## **Impôts sur le résultat exigibles et différés**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est comptabilisée dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant prévu devant être payé aux administrations fiscales ou récupéré auprès de celles-ci au titre du résultat fiscal de l'exercice, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et de tout ajustement de la charge ou de l'avantage d'impôt concernant des exercices antérieurs.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à l'interprétation. Des provisions sont constituées, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en fonction de la méthode du report variable, selon laquelle sont créées des différences temporelles entre la base fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable aux fins de la présentation de l'information financière.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et aux entités sous contrôle conjoint, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporelles lorsqu'elles s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporelles déductibles et du report en avant des pertes fiscales non utilisées. La comptabilisation des actifs d'impôt différé est limitée au montant dont la réalisation est probable.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture, et leur montant est réduit dans la mesure où il n'est plus probable qu'un actif d'impôt différé soit réalisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un actif d'impôt différé non comptabilisé soit réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont comptabilisés par territoire de compétence au taux d'impôt effectif qui s'appliquerait au résultat net attendu dans ce territoire pour l'ensemble de l'exercice.

## **Crédits d'impôt à l'investissement**

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de R-D sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du résultat net lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement inscrits à l'actif sont déduits du coût de ces actifs et l'amortissement est calculé sur le montant net.

## **Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif qu'aurait l'exercice d'instruments ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires ou leur conversion en actions ordinaires à l'ouverture de la période ou à la date d'émission si elle est ultérieure, à moins que cela ait un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode consiste à prendre en compte l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice des options dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que le produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. La Société a une catégorie d'actions ordinaires potentielles dilutives, soit les options sur actions.

## **Distribution de dividendes**

Dans la période au cours de laquelle les dividendes sont approuvés par le conseil d'administration, ils sont comptabilisés en tant que passif dans les états financiers de la Société.

## **Aide gouvernementale**

Les contributions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la contribution sera reçue et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent.

La Société bénéficie de crédits d'impôt à l'investissement qui sont réputés équivalents à des contributions gouvernementales.

La Société reçoit des contributions d'Investissement Québec (IQ) relativement au projet Nouveaux marchés principaux pour les frais engagés à l'égard des programmes de R-D. Elle a aussi reçu au cours d'exercices antérieurs des contributions pour le projet Phœnix aux termes du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et des programmes d'IQ. Les contributions remboursables sont comptabilisées en tant qu'obligations relatives aux redevances. La partie courante est incluse dans les charges à payer.

L'obligation relative aux redevances est comptabilisée dès que l'aide gouvernementale est à recevoir et est déterminée selon les projections futures. L'obligation est actualisée au moyen des taux d'intérêt du marché en vigueur à cette date pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre les contributions gouvernementales et la valeur actuelle de l'obligation au titre des redevances est comptabilisé en tant que contribution gouvernementale et porté en diminution des coûts ou des dépenses inscrites à l'actif.

La Société constate la participation du gouvernement du Canada au projet Falcon à titre de dette à long terme portant intérêt. L'évaluation initiale du passif comptable constaté au titre du remboursement au prêteur est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre la valeur nominale de l'obligation à long terme et sa valeur actuelle est inclus dans les contributions gouvernementales, qui sont inscrites à titre de réduction des coûts ou de réduction des dépenses inscrites à l'actif.

### **Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses**

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés sont présentés par la suite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

### **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, à la date à laquelle le contrôle est obtenu. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, la Société consulte des experts indépendants ou calcule la juste valeur à l'interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actuels nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et de toute variation du taux d'actualisation appliqué.

### **Frais de développement**

Les frais de développement sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils remplissent les critères d'inscription à l'actif. Les prévisions relatives aux produits des activités ordinaires et à la rentabilité des projets pertinents servent à évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

### **Dépréciation des actifs non financiers**

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des calculs de la juste valeur diminuée des coûts de vente et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actuels. Les flux de trésorerie proviennent des projections approuvées par la direction pour les cinq prochains exercices. Les projections de flux de trésorerie sont établies en fonction de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne l'évolution des circonstances. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés d'après des taux de croissance estimatifs. Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la juste valeur diminuée des coûts de vente comprennent les estimations des taux de croissance, des taux d'actualisation après impôt et des taux d'impôt. Les taux d'actualisation après impôt sont établis en fonction du coût moyen pondéré du capital représentatif des UGT respectives et varient de 7,5 % à 9,5 %. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

### **Comptabilisation des produits des activités ordinaires**

La Société emploie la méthode de l'avancement des travaux pour comptabiliser ses contrats à prix fixe visant la prestation de services et la fabrication de produits. Le recours à cette méthode oblige la Société à estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, les estimations de l'avancement des travaux ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du résultat sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

### **Régimes de retraite à prestations définies**

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les hausses futures des salaires, les taux de mortalité et les augmentations futures des prestations de retraite. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné.

Le rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en tenant compte des rendements prévus des actifs qui sous-tendent la politique de placement applicable pendant la période au cours de laquelle l'obligation doit être éteinte. Pour le calcul du rendement prévu des actifs des régimes, les rendements historiques et les rendements futurs prévus ont été pris en compte séparément pour chaque catégorie d'actifs, en fonction de la répartition des actifs et de la politique de placement.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 15 pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

### **Remboursements d'aide gouvernementale**

Aux fins de la détermination du montant de l'aide gouvernementale à rembourser, la Société formule des hypothèses et fait des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu, s'il y a lieu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés en fonction du calendrier estimatif des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant les taux moyens allant de 7,6 % à 8,5 % en fonction des modalités des instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour établir les estimations, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de l'aide gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 10,2 millions \$ (8,2 millions \$ en 2012) de l'obligation relative aux redevances au 31 mars 2013.

### **Paiements fondés sur des actions**

La Société évalue le coût des transactions avec des salariés qui sont réglées en capitaux propres et en trésorerie en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, notamment la durée prévue de l'option, la volatilité et le rendement de l'action.

### **Impôts sur le résultat**

La Société est assujettie aux lois fiscales de divers territoires. Elle doit avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société dégage un résultat imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

## NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

### Nouvelles normes et modifications adoptées par la Société

#### **Instrument financiers**

En octobre 2010, l'International Accounting Standards Board (IASB) a modifié IFRS 7 *Instrument financiers : Informations à fournir* de manière à exiger la présentation d'informations quantitatives et qualitatives sur les transferts d'actifs financiers lorsque les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés en totalité ou que l'entreprise cédante conserve un lien de gestion. La modification exige également la présentation d'informations supplémentaires si une part importante du montant total du transfert survient dans les derniers jours d'une période. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. La Société a adopté ces modifications durant l'exercice 2013. La Société a vendu des comptes débiteurs et des actifs au titre des contrats en cours dans le cadre du programme d'actifs financiers courants. Ces actifs financiers transférés sont décomptabilisés en totalité puisque la Société ne conserve aucun lien de gestion. En conséquence, les modifications d'IFRS 7 n'ont eu aucune incidence sur les informations que présente la Société.

### Nouvelles normes n'ayant pas encore été adoptées par la Société

#### **Partenariats**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11 *Partenariats*, en remplacement d'IAS 31 *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13 *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 porte sur les droits et les obligations inhérents à un partenariat, plutôt que sur la forme juridique, comme c'est actuellement le cas pour IAS 31. La norme corrige les incohérences de présentation des partenariats en exigeant le recours à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans les entités contrôlées conjointement. IFRS 11 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. À l'heure actuelle, la Société utilise la méthode de la consolidation proportionnelle pour comptabiliser les participations dans des coentreprises, mais elle appliquera la méthode de la mise en équivalence selon IFRS 11 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

Selon cette méthode, la quote-part revenant à la Société de l'actif net, du résultat net et des autres éléments du résultat global des coentreprises sera présentée sur un seul poste, respectivement dans l'état de la situation financière, le compte de résultat et l'état du résultat global. La Société a déterminé que le classement de ses partenariats ne serait pas modifié par l'adoption d'IFRS 11. Cette détermination tient compte de la structure des partenariats, de la forme juridique de toute entité distincte, des modalités contractuelles des accords ainsi que d'autres faits et circonstances.

#### **Avantages du personnel**

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 19 *Avantages du personnel* afin d'exiger le calcul des intérêts nets liés au passif ou à l'actif net au titre des prestations définies en fonction du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies et d'étoffer les exigences d'information. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. En conséquence, la Société déterminera le montant net du produit ou de la charge d'intérêts lié au passif ou à l'actif net au titre des prestations définies, qu'elle présentera dans les charges ou les produits financiers. Les intérêts nets liés au passif ou à l'actif au titre des prestations définies remplaceront le coût financier lié à l'obligation au titre des prestations définies et le rendement prévu des actifs des régimes.

#### **Consolidation**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10 *États financiers consolidés* en remplacement de SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc* ainsi que d'une partie d'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*. La nouvelle norme étoffe les principes existants de l'utilisation de la notion de contrôle comme facteur déterminant de l'inclusion d'une entité dans les états financiers consolidés. IFRS 10 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 10 le 1<sup>er</sup> avril 2013 ne donnera lieu à aucun changement de la situation de consolidation de ses filiales.

#### **Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*. IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences d'information au titre de toutes les formes de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. La norme exige qu'une entité présente des informations sur la nature et les risques associés à ses participations dans d'autres entités et les effets de ces participations sur sa situation financière, son rendement financier et ses flux de trésorerie. IFRS 12 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les nouvelles informations devant être présentées conformément à IFRS 12 seront ajoutées aux états financiers consolidés de l'exercice 2014 de la Société.

#### **Évaluation de la juste valeur**

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*. IFRS 13 définit la juste valeur, intègre, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. IFRS 13 s'applique lorsqu'une autre norme IFRS impose ou permet des évaluations à la juste valeur. Elle n'établit aucune nouvelle obligation d'évaluer un actif ou un passif à la juste valeur, ne modifie pas les évaluations à la juste valeur prévues par les autres normes IFRS et ne traite pas de la présentation des variations de la juste valeur. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### **Présentation des états financiers**

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de modifier les exigences d'information sur les composantes des autres éléments du résultat global, notamment en exigeant la présentation de composantes distinctes des autres éléments du résultat global en deux groupes, selon qu'ils peuvent ou non être reclassés en résultat net dans l'avenir. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Les nouvelles exigences visant les autres éléments du résultat global seront intégrées à l'état consolidé des autres éléments du résultat global de l'exercice 2014 de la Société.

### **Immobilisations corporelles**

Dans ses améliorations annuelles de 2011, l'IASB a modifié IAS 16 *Immobilisations corporelles* en vue de préciser si certains actifs font partie des immobilisations corporelles ou des stocks. Cette modification précise que les pièces de rechange et le matériel d'entretien qui répondent à la définition des immobilisations corporelles ne sont pas classés dans les stocks. La modification apportée dans les améliorations annuelles de 2011 élimine la nécessité de classer dans les immobilisations corporelles les pièces de rechange et le matériel d'entretien utilisés au titre d'un seul élément d'immobilisation corporelle. Cette amélioration annuelle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### **Instruments financiers**

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 *Instruments financiers*, première partie d'un projet en trois étapes visant le remplacement d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Elle remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples établis par IAS 39 pour les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation hybride qui comprend deux catégories : les instruments comptabilisés au coût amorti et les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. La majorité des exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers d'IAS 39 ont été reportées vers IFRS 9. Cependant, la tranche des variations de la juste valeur liée au propre risque de crédit de la Société doit être présentée aux autres éléments du résultat global plutôt qu'en résultat. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et son application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Les tableaux suivants résumant les ajustements apportés à l'état consolidé de la situation financière au 1<sup>er</sup> avril 2012 et au 31 mars 2013 de la Société ainsi qu'à son compte consolidé de résultat net, à son état consolidé du résultat global et à son tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2013 par suite des changements futurs touchant les méthodes comptables entrant en vigueur à l'exercice 2014 :

**Rapprochement sommaire de la situation financière**

(montants en millions)	31 mars 2013	Ajustement IFRS 11	Ajustement IAS 19	31 mars 2013 modifié	1 <sup>er</sup> avril 2012	Ajustement IFRS 11	Ajustement IAS 19	1 <sup>er</sup> avril 2012 modifié
<b>Actif</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	293,2 \$	(33,2) \$	- \$	260,0 \$	287,3 \$	(32,6) \$	- \$	254,7 \$
Total de l'actif courant, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 040,6	7,0	-	1 047,6	860,8	0,1	-	860,9
Immobilisations corporelles	1 498,6	(355,8)	-	1 142,8	1 293,7	(300,5)	-	993,2
Participations mises en équivalence	-	196,9	-	196,9	-	172,9	-	172,9
Autres actifs non courants	1 046,3	(2,3)	-	1 044,0	741,9	5,3	-	747,2
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 878,7 \$</b>	<b>(187,4) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 691,3 \$</b>	<b>3 183,7 \$</b>	<b>(154,8) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 028,9 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Total du passif courant	1 002,8 \$	(96,4) \$	- \$	906,4 \$	883,4 \$	(57,6) \$	- \$	825,8 \$
Provisions	8,3	(0,4)	-	7,9	6,0	(0,5)	-	5,5
Dettes à long terme	1 097,0	(94,2)	-	1 002,8	685,6	(97,2)	-	588,4
Obligations relatives aux redevances	160,6	-	-	160,6	161,6	-	-	161,6
Obligations au titre des avantages du personnel	136,1	-	-	136,1	114,2	-	0,1	114,3
Autres passifs non courants	339,4	(8,3)	-	331,1	290,7	(8,8)	-	281,9
<b>Total du passif</b>	<b>2 744,2 \$</b>	<b>(199,3) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 544,9 \$</b>	<b>2 141,5 \$</b>	<b>(164,1) \$</b>	<b>0,1 \$</b>	<b>1 977,5 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>								
Capital-actions	471,7 \$	- \$	- \$	471,7 \$	454,5 \$	- \$	- \$	454,5 \$
Surplus d'apport	21,9	-	-	21,9	19,2	-	-	19,2
Cumul des autres éléments du résultat global	(16,6)	4,6	-	(12,0)	(9,8)	3,8	-	(6,0)
Résultats non distribués	625,7	7,3	-	633,0	558,0	5,5	(0,1)	563,4
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	1 102,7 \$	11,9 \$	- \$	1 114,6 \$	1 021,9 \$	9,3 \$	(0,1) \$	1 031,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	31,8	-	-	31,8	20,3	-	-	20,3
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 134,5 \$</b>	<b>11,9 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 146,4 \$</b>	<b>1 042,2 \$</b>	<b>9,3 \$</b>	<b>(0,1) \$</b>	<b>1 051,4 \$</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>3 878,7 \$</b>	<b>(187,4) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 361,3 \$</b>	<b>3 183,7 \$</b>	<b>(154,8) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 028,9 \$</b>



**Rapprochement du résultat net**

<i>Exercice clos le 31 mars 2013</i> <i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Tel que publié actuellement	Ajustement IFRS 11	Ajustement IAS 19	Modifié
Produits des activités ordinaires	2 104,5 \$	(69,3) \$	- \$	<b>2 035,2 \$</b>
Coût des ventes	1 482,8	(31,8)	(0,6)	<b>1 450,4</b>
<b>Marge brute</b>	<b>621,7 \$</b>	<b>(37,5) \$</b>	<b>0,6 \$</b>	<b>584,8 \$</b>
Frais de recherche et de développement	60,6	(0,5)	-	<b>60,1</b>
Frais de vente, généraux et d'administration	269,9	(5,6)	0,2	<b>264,5</b>
Autres profits – montant net	(23,4)	1,0	-	<b>(22,4)</b>
Quote-part après impôts du résultat net des participations mises en équivalence	-	(20,1)	-	<b>(20,1)</b>
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	68,9	(0,2)	-	<b>68,7</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>245,7 \$</b>	<b>(12,1) \$</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>234,0 \$</b>
Produits financiers	(7,3)	(2,1)	-	<b>(9,4)</b>
Charges financières	75,5	(6,1)	5,1	<b>74,5</b>
Charges financières – montant net	68,2 \$	(8,2) \$	5,1 \$	<b>65,1 \$</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>177,5 \$</b>	<b>(3,9) \$</b>	<b>(4,7) \$</b>	<b>168,9 \$</b>
Charge d'impôt sur le résultat	35,1	(5,7)	(1,2)	<b>28,2</b>
<b>Résultat net</b>	<b>142,4 \$</b>	<b>1,8 \$</b>	<b>(3,5) \$</b>	<b>140,7 \$</b>
Attribuable aux :				
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	139,4 \$	1,8 \$	(3,5) \$	<b>137,7 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	3,0	-	-	<b>3,0</b>
<b>Résultat par action des activités maintenues attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société</b>				
De base et dilué	0,54 \$	- \$	(0,01) \$	<b>0,53 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)	259,0	-	-	<b>259,0</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué)	259,4	-	-	<b>259,4</b>

**Rapprochement sommaire du résultat global**

<i>Exercice clos le 31 mars 2013</i> <i>(montants en millions)</i>	Tel que publié actuellement	Ajustement IFRS 11	Ajustement IAS 19	Modifié
<b>Résultat net</b>	<b>142,4 \$</b>	<b>1,8 \$</b>	<b>(3,5) \$</b>	<b>140,7 \$</b>
Différences de conversion	2,5 \$	- \$	- \$	<b>2,5 \$</b>
Variations nettes dans les couvertures de flux de trésorerie	(9,2)	0,8	-	<b>(8,4)</b>
Pertes actuarielles liées aux régimes à prestations définies	(22,5)	-	3,6	<b>(18,9)</b>
Autres éléments du résultat global	(29,2) \$	0,8 \$	3,6 \$	<b>(24,8) \$</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>113,2 \$</b>	<b>2,6 \$</b>	<b>0,1 \$</b>	<b>115,9 \$</b>
Attribuable aux :				
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	110,1 \$	2,6 \$	0,1 \$	<b>112,8 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	3,1	-	-	<b>3,1</b>
	<b>113,2 \$</b>	<b>2,6 \$</b>	<b>0,1 \$</b>	<b>115,9 \$</b>

**Rapprochement sommaire du tableau des flux de trésorerie**

<i>Exercice clos le 31 mars 2013</i> <i>(montants en millions)</i>	Tel que publié actuellement	Ajustement IFRS 11	Ajustement IAS 19	Modifié
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	204,1 \$	(49,6) \$	- \$	<b>154,5 \$</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(504,9)	71,2	-	<b>(433,7)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	306,7	(22,2)	-	<b>284,5</b>

## NOTE 3 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### Acquisitions au cours de l'exercice 2013

Au cours de l'exercice 2013, la Société a effectué deux transactions de regroupements d'entreprises pour une contrepartie totale de 304,0 millions \$.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, des coûts liés à l'acquisition de 6,0 millions \$ ont été inclus dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition inscrits au compte consolidé de résultat.

#### ***Oxford Aviation Academy Luxembourg S. à r. l.***

En mai 2012, la Société a acquis 100 % des actions d'Oxford Aviation Academy Luxembourg S. à r. l. (OAA), un fournisseur de services de formation en aéronautique et de placement de membres d'équipage. Grâce à cette acquisition, CAE renforce son leadership et sa portée mondiale dans le domaine de la formation pour l'aviation civile en augmentant son nombre de centres de formation, en étendant son réseau d'école de pilotage et en élargissant son catalogue de solutions de formation aéronautique et ses services de placement de membres d'équipage.

L'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables nets acquis et des passifs identifiables nets repris est présentée dans le tableau suivant. La juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises est de 71,3 millions \$ (y compris les noms de marque et les relations avec des clients) et celle du goodwill, de 142,4 millions \$. Le goodwill découlant de l'acquisition d'OAA est attribuable aux avantages gagnés, dont :

- Les synergies résultant du regroupement des activités de CAE et de celles d'OAA;
- L'élargissement du catalogue de CAE dans le domaine du service de placement de pilotes et de techniciens de maintenance par l'intermédiaire de Parc Aviation;
- Une main-d'œuvre chevronnée composée d'experts en la matière.

La juste valeur des comptes débiteurs acquis s'établit à 28,2 millions \$. Le montant brut des sommes à recevoir au titre de contrats s'élève à 29,6 millions \$, dont une tranche de 1,4 million \$ a fait l'objet d'une provision pour créances douteuses.

Des produits des activités ordinaires de 245,1 millions \$ et un résultat opérationnel sectoriel de 12,7 millions \$ figurent dans le compte consolidé de résultat au titre d'OAA depuis l'acquisition. Si OAA avait été consolidée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, le compte consolidé de résultat aurait tenu compte des produits des activités ordinaires et du résultat opérationnel sectoriel d'OAA de 39,0 millions \$ et de 0,9 million \$, respectivement. Ces montants pro forma ont été estimés en fonction des activités de l'entreprise acquise avant son regroupement avec la Société. Les montants sont présentés à titre d'information supplémentaire et ne sont pas représentatifs du rendement futur de la Société.

#### ***Advanced Medical Technologies, LLC (Blue Phantom<sup>MC</sup>)***

En novembre 2012, la Société a acquis Advanced Medical Technologies, LLC (Blue Phantom), une société spécialisée dans la conception, le développement et la vente de modèles synthétiques pour la formation à l'échographie fondée sur la simulation. Cette acquisition permet à CAE d'accroître ses activités en simulation médicale en ajoutant à son offre de produits la simulation de propriétés échographiques de tissus et en améliorant ses simulateurs de patients ainsi que sa gamme de simulateurs d'échographie.

L'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables nets acquis et des passifs identifiables nets repris est présentée dans le tableau suivant. La juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises est de 10,0 millions \$ (y compris le nom de marque, la technologie, la propriété intellectuelle et les relations avec des clients) et celle du goodwill, de 9,7 millions \$. Le goodwill découlant de l'acquisition de Blue Phantom est attribuable aux avantages gagnés, dont :

- L'ajout de la simulation de propriétés échographiques de tissus à l'offre de produits de CAE Santé;
- La croissance prévue de la gamme de produits Blue Phantom.

La juste valeur des comptes débiteurs acquis et le montant brut des sommes à recevoir au titre de contrats connexes s'établissent à 1,1 million \$.

Des produits des activités ordinaires de 2,1 millions \$ et un résultat opérationnel sectoriel de 1,4 million \$ figurent dans le compte consolidé de résultat au titre de Blue Phantom depuis l'acquisition. Si Blue Phantom avait été consolidée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, le compte consolidé de résultat aurait tenu compte de produits des activités ordinaires et d'un résultat opérationnel sectoriel supplémentaires de 4,2 millions \$ et de 2,9 millions \$, respectivement. Ces montants pro forma ont été estimés en fonction des activités de l'entreprise acquise avant son regroupement avec la Société. Les montants sont présentés à titre d'information supplémentaire et ne sont pas représentatifs du rendement futur de la Société.

### **Autres**

Des ajustements du calcul des actifs nets identifiables acquis et des passifs nets identifiables repris à l'égard des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2012 ont également été apportés pendant la période, dont une baisse nette du goodwill de 2,3 millions \$ et une hausse nette des immobilisations incorporelles de 2,8 millions \$.

Les actifs nets acquis et les passifs nets repris dans le cadre des acquisitions se présentent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	OAA	Autres	<b>Total 2013</b>	Total 2012
Actif courant <sup>1)</sup>	35,9 \$	1,1 \$	<b>37,0 \$</b>	17,8 \$
Passif courant	(90,4)	(0,1)	<b>(90,5)</b>	(19,7)
Immobilisations corporelles	151,0	0,1	<b>151,1</b>	3,3
Autres actifs	-	-	-	20,6
Immobilisations incorporelles	71,3	10,0	<b>81,3</b>	39,7
Goodwill <sup>2)</sup>	142,4	9,7	<b>152,1</b>	99,1
Impôts sur le résultat différés	(7,5)	-	<b>(7,5)</b>	(8,1)
Dette à long terme	(16,1)	-	<b>(16,1)</b>	-
Autres passifs non courants	(18,1)	-	<b>(18,1)</b>	(26,1)
<b>Juste valeur des actifs nets acquis, abstraction faite de la situation de trésorerie à l'acquisition</b>	<b>268,5 \$</b>	<b>20,8 \$</b>	<b>289,3 \$</b>	126,6 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'une filiale acquise	14,6	0,1	<b>14,7</b>	4,8
<b>Contrepartie totale <sup>3)</sup></b>	<b>283,1 \$</b>	<b>20,9 \$</b>	<b>304,0 \$</b>	131,4 \$
Prix d'achat à payer	(3,8)	(0,9)	<b>(4,7)</b>	(0,3)
Autres	-	-	-	(0,3)
<b>Contrepartie totale réglée en trésorerie</b>	<b>279,3 \$</b>	<b>20,0 \$</b>	<b>299,3 \$</b>	130,8 \$
Contrepartie supplémentaire liée à des acquisitions d'exercices antérieurs	-	0,7	<b>0,7</b>	-
<b>Contrepartie en trésorerie totale</b>	<b>279,3 \$</b>	<b>20,7 \$</b>	<b>300,0 \$</b>	130,8 \$

<sup>1)</sup> Abstraction faite de la position de trésorerie.

<sup>2)</sup> Une tranche de 9,7 millions \$ de ce goodwill est déductible aux fins fiscales.

<sup>3)</sup> La contrepartie totale relative à l'acquisition d'OAA inclut un montant de 279,3 millions \$ payé aux anciens actionnaires d'OAA pour le remboursement de la dette.

Les actifs nets, y compris le goodwill, d'OAA sont pris en compte dans le secteur Formation et services associés – Civil. Les actifs nets, y compris le goodwill, de Blue Phantom sont pris en compte dans le secteur Nouveaux marchés principaux.

**NOTE 4 – PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES**

Au cours de l'exercice 2013, la Société a conclu un nouvel accord de coentreprise visant la formation de Rotorsim USA LLC. Une liste complète des participations de la Société dans des coentreprises est fournie à la note 33.

Hormis la coentreprise Helicopter Training Media International GmbH, dont les activités consistent essentiellement en la conception, la fabrication et la fourniture de produits de pointe pour la formation sur hélicoptères militaires, les activités des autres coentreprises sont axées sur la prestation de services de formation et de services associés aussi bien à l'aviation civile que militaire.

Le tableau suivant résume l'information financière à l'égard de la participation de la Société dans des coentreprises :

<i>(montants en millions)</i>	<b>2013</b>	2012
<b>Actif</b>		
Actif courant	<b>83,4 \$</b>	74,4 \$
Immobilisations corporelles et autres actifs non courants	<b>378,8</b>	315,6
<b>Passif</b>		
Passif courant	<b>74,7</b>	53,8
Dette à long terme (y compris la partie courante)	<b>136,5</b>	113,9
Profits différés et autres passifs non courants	<b>8,8</b>	9,5
<i>(montants en millions)</i>	<b>2013</b>	2012
<b>Données sur le résultat</b>		
Produits des activités ordinaires	<b>134,3 \$</b>	111,5 \$
Résultat net	<b>34,8</b>	28,9
Résultat opérationnel sectoriel		
FS/C	<b>28,1</b>	23,8
PS/M	<b>1,0</b>	2,1
FS/M	<b>15,0</b>	12,4

Il n'existe aucun passif éventuel relatif aux participations de la Société dans les coentreprises ni aucun passif éventuel relatif aux coentreprises elles-mêmes.

La quote-part attribuable à la Société des engagements en capital des coentreprises elles-mêmes se chiffre à 56,2 millions \$ au 31 mars 2013 (84,7 millions \$ en 2012).

**NOTE 5 – COMPTES DÉBITEURS**

Les comptes débiteurs sont portés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la Société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. Divers indices peuvent signaler une incertitude quant à la probabilité de perception des sommes dues, notamment la détérioration de la solvabilité d'un client ou un retard de paiement au-delà des modalités de règlement convenues par contrat. La direction revoit régulièrement les comptes débiteurs, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour créances douteuses.

Les comptes débiteurs se présentent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Comptes clients en souffrance, mais non dépréciés		
1-30 jours	44,9 \$	30,1 \$
31-60 jours	19,1	10,2
61-90 jours	15,3	8,5
Plus de 90 jours	47,7	33,5
Total	127,0 \$	82,3 \$
Provision pour créances douteuses	(11,0)	(7,6)
Comptes clients courants	156,2	121,6
Comptes débiteurs non facturés	73,3	48,2
Montants à recevoir de parties liées (note 34)	12,4	23,4
Autres comptes débiteurs	41,6	40,5
Total des comptes débiteurs	399,5 \$	308,4 \$

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour créances douteuses :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Provision pour créances douteuses à l'ouverture de l'exercice	(7,6) \$	(6,0) \$
Ajouts	(7,2)	(6,2)
Radiations	2,3	2,4
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	1,6	2,0
Différences de conversion	(0,1)	0,2
Provision pour créances douteuses à la clôture de l'exercice	(11,0) \$	(7,6) \$

**NOTE 6 – STOCKS**

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Travaux en cours	101,7 \$	99,2 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	84,9	53,9
	186,6 \$	153,1 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes était le suivant :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Travaux en cours	58,8 \$	72,6 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	40,6	34,3
	99,4 \$	106,9 \$

Des baisses de valeur de stocks d'un montant de 0,7 million \$ ont été effectuées durant l'exercice 2013 (1,4 million \$ en 2012).

## NOTE 7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(montants en millions)</i>	Terrains	Immeubles et améliorations	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions et moteurs d'avion	Actifs visés par des contrats de location-financement	Actifs en construction	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2011	23,5 \$	175,0 \$	701,0 \$	55,1 \$	12,9 \$	144,2 \$	99,3 \$	1 211,0 \$
Ajouts	6,5	22,2	45,1	14,6	0,6	-	76,7	165,7
Acquisition de filiales	-	0,7	1,5	1,1	-	-	0,1	3,4
Acquisition d'une coentreprise	-	-	20,3	-	-	-	5,9	26,2
Cessions	-	-	(24,1)	-	(0,1)	-	-	(24,2)
Dotations aux amortissements	-	(14,1)	(44,6)	(15,6)	(3,3)	(14,7)	-	(92,3)
Perte de valeur (note 21)	-	(0,5)	-	-	-	-	-	(0,5)
Transferts et autres	-	1,9	43,0	1,1	1,8	(6,2)	(45,3)	(3,7)
Différences de conversion	0,1	0,9	6,2	(0,5)	(0,2)	2,4	(0,8)	8,1
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	30,1 \$	186,1 \$	748,4 \$	55,8 \$	11,7 \$	125,7 \$	135,9 \$	1 293,7 \$
Ajouts	-	26,2	79,3	5,3	1,0	-	44,0	155,8
Acquisition de filiales	-	11,7	91,1	2,9	12,8	32,6	-	151,1
Acquisition de coentreprises	-	-	7,2	-	-	-	-	7,2
Cessions	-	(1,0)	(5,1)	-	(0,1)	-	-	(6,2)
Dotations aux amortissements	-	(14,0)	(59,4)	(12,7)	(2,3)	(19,2)	-	(107,6)
Transferts et autres	-	(0,2)	27,5	(1,5)	(2,4)	(2,7)	(22,5)	(1,8)
Différences de conversion	(0,2)	(0,7)	1,4	(0,4)	0,2	3,7	2,4	6,4
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2013</b>	<b>29,9 \$</b>	<b>208,1 \$</b>	<b>890,4 \$</b>	<b>49,4 \$</b>	<b>20,9 \$</b>	<b>140,1 \$</b>	<b>159,8 \$</b>	<b>1 498,6 \$</b>

<i>(montants en millions)</i>	Terrains	Immeubles et améliorations	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions et moteurs d'avion	Actifs visés par des contrats de location-financement	Actifs en construction	Total
Coût	30,1 \$	305,6 \$	946,7 \$	198,2 \$	20,8 \$	246,4 \$	135,9 \$	1 883,7 \$
Cumul des amortissements	-	(119,5)	(198,3)	(142,4)	(9,1)	(120,7)	-	(590,0)
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	30,1 \$	186,1 \$	748,4 \$	55,8 \$	11,7 \$	125,7 \$	135,9 \$	1 293,7 \$
Coût	29,9 \$	340,6 \$	1 142,3 \$	200,9 \$	31,0 \$	280,5 \$	159,8 \$	2 185,0 \$
Cumul des amortissements	-	(132,5)	(251,9)	(151,5)	(10,1)	(140,4)	-	(686,4)
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2013</b>	<b>29,9 \$</b>	<b>208,1 \$</b>	<b>890,4 \$</b>	<b>49,4 \$</b>	<b>20,9 \$</b>	<b>140,1 \$</b>	<b>159,8 \$</b>	<b>1 498,6 \$</b>

Au 31 mars 2013, la période d'amortissement résiduelle moyenne des simulateurs de vol est de 14 années (15 années en 2012).

Au 31 mars 2013, les emprunts bancaires étaient garantis par des immobilisations corporelles d'une valeur de 149,0 millions \$ (113,7 millions \$ en 2012).

Les actifs visés par des contrats de location-financement, dont la durée varie entre 3 et 21 ans, comprenaient des simulateurs, des immeubles ainsi que du matériel et outillage, comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
<b>Simulateurs</b>		
Coût	245,6 \$	211,8 \$
Cumul des amortissements	(128,5)	(110,5)
Valeur comptable nette	117,1 \$	101,3 \$
<b>Immeubles</b>		
Coût	34,3 \$	34,0 \$
Cumul des amortissements	(11,3)	(9,6)
Valeur comptable nette	23,0 \$	24,4 \$
<b>Matériel et outillage</b>		
Coût	0,6 \$	0,6 \$
Cumul des amortissements	(0,6)	(0,6)
Valeur comptable nette	- \$	- \$
<b>Valeur comptable nette totale</b>	<b>140,1 \$</b>	<b>125,7 \$</b>

Au 31 mars 2013, la valeur comptable nette des simulateurs loués à des tiers s'établissait à 22,3 millions \$ (5,4 millions \$ en 2012).

## NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(montants en millions)</i>	Goodwill	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations avec des clients	ERP et autres logiciels	Technologies	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2011	195,1 \$	45,2 \$	47,5 \$	45,4 \$	25,0 \$	17,6 \$	375,8 \$
Ajouts – développement à l'interne	-	42,8	-	17,3	-	0,2	60,3
Ajouts – acquisition distincte	-	-	0,2	-	-	1,1	1,3
Acquisition de filiales	99,1	1,4	20,9	0,1	12,3	5,0	138,8
Dotations aux amortissements	-	(5,7)	(8,1)	(5,3)	(3,4)	(3,5)	(26,0)
Perte de valeur (note 21)	-	(3,3)	(1,3)	(0,2)	-	-	(4,8)
Transferts et autres	-	(8,2)	1,1	0,1	(6,5)	(3,3)	(16,8)
Différences de conversion	3,9	0,1	0,1	(0,1)	0,3	0,3	4,6
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	298,1 \$	72,3 \$	60,4 \$	57,3 \$	27,7 \$	17,4 \$	533,2 \$
Ajouts – développement à l'interne	-	49,6	-	19,4	-	0,1	69,1
Ajouts – acquisition distincte	-	-	6,5	-	-	-	6,5
Acquisition de filiales	149,8	0,8	63,7	1,1	0,8	17,7	233,9
Dotations aux amortissements	-	(9,3)	(12,9)	(9,5)	(3,9)	(3,2)	(38,8)
Transferts et autres	-	(8,1)	0,8	(2,7)	-	-	(10,0)
Différences de conversion	4,1	0,2	0,8	-	0,1	0,1	5,3
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2013</b>	<b>452,0 \$</b>	<b>105,5 \$</b>	<b>119,3 \$</b>	<b>65,6 \$</b>	<b>24,7 \$</b>	<b>32,1 \$</b>	<b>799,2 \$</b>

<i>(montants en millions)</i>	Goodwill	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations avec des clients	ERP et autres logiciels	Technologies	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coût	298,1 \$	106,7 \$	79,7 \$	95,7 \$	41,0 \$	32,3 \$	653,5 \$
Cumul des amortissements	-	(34,4)	(19,3)	(38,4)	(13,3)	(14,9)	(120,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	298,1 \$	72,3 \$	60,4 \$	57,3 \$	27,7 \$	17,4 \$	533,2 \$
Coût	452,0 \$	149,2 \$	151,5 \$	117,8 \$	41,9 \$	50,6 \$	963,0 \$
Cumul des amortissements	-	(43,7)	(32,2)	(52,2)	(17,2)	(18,5)	(163,8)
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2013</b>	<b>452,0 \$</b>	<b>105,5 \$</b>	<b>119,3 \$</b>	<b>65,6 \$</b>	<b>24,7 \$</b>	<b>32,1 \$</b>	<b>799,2 \$</b>

Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, une dotation aux amortissements a été comptabilisée dans le coût des ventes à hauteur de 29,1 millions \$ (19,7 millions \$ en 2012), dans les frais de recherche et développement à hauteur de 8,2 millions \$ (5,4 millions \$ en 2012) et dans les frais de vente, généraux et d'administration à hauteur de 1,5 million \$ (0,9 million \$ en 2012); un montant de néant (néant en 2012) a été inscrit à l'actif.

Au 31 mars 2013, la période d'amortissement résiduelle moyenne des frais de développement inscrits à l'actif est de cinq années (six années en 2012).

La Société n'a pas d'autres immobilisations incorporelles à durée indéterminée que le goodwill.

La valeur comptable du goodwill affecté aux UGT de la Société par secteur opérationnel s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
FS/C	176,5 \$	32,3 \$
PS/M	103,9	103,1
FS/M	37,6	37,2
NMP	134,0	125,5
Total du goodwill	452,0 \$	298,1 \$

## NOTE 9 – AUTRES ACTIFS

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Liquidités soumises à restrictions	9,2 \$	9,8 \$
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	77,5	85,4
Investissement dans un placement de portefeuille	1,3	1,3
Avances consenties à des parties liées	33,9	26,7
Frais de financement différés, déduction faite du cumul des amortissements de 21,4 \$ (20,6 \$ en 2012)	4,2	3,1
Comptes débiteurs non courants	58,4	42,3
Autres, déduction faite du cumul des amortissements de 11,5 \$ (10,6 \$ en 2012)	16,8	8,8
	201,3 \$	177,4 \$

### Montants à recevoir au titre de contrats de location-financement

La valeur actuelle des montants minimaux futurs à recevoir au titre de la location, qui sont pris en compte dans les comptes débiteurs non courants, s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Investissement brut dans des contrats de location-financement	53,3 \$	13,6 \$
Déduire : produits financiers non gagnés	22,9	2,7
Déduire : valeurs résiduelles non garanties actuelles des actifs loués	0,5	-
Valeur actuelle des montants minimaux futurs à recevoir au titre de la location	29,9 \$	10,9 \$

Les montants minimaux futurs à recevoir au titre des investissements dans des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013		2012	
	Investissement brut	Valeur actuelle des paiements minimaux futurs au titre de la location	Investissement brut	Valeur actuelle des paiements minimaux futurs au titre de la location
Un an ou moins	1,4 \$	0,9 \$	1,2 \$	0,8 \$
Plus de un an, mais au plus cinq ans	7,6	2,4	4,8	3,5
Plus de cinq ans	44,3	26,6	7,6	6,6
	53,3 \$	29,9 \$	13,6 \$	10,9 \$



**NOTE 10 – COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Comptes créditeurs	299,8 \$	272,8 \$
Charges à payer	246,1	216,6
Montants à payer à des parties liées (note 34)	12,6	5,4
Produits différés	123,4	88,7
Partie courante des obligations au titre des redevances	13,6	14,1
	<b>695,5 \$</b>	<b>597,6 \$</b>

**NOTE 11 – CONTRATS EN COURS**

Les montants inscrits à l'état consolidé de la situation financière correspondent, pour chaque contrat de construction, au montant total des coûts engagés majoré des profits (diminué des pertes) comptabilisés, moins la facturation intermédiaire et les montants vendus.

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Contrats en cours : actifs	247,3 \$	245,8 \$
Contrats en cours : passifs	(117,9)	(104,6)
Contrats en cours : actif net	<b>129,4 \$</b>	<b>141,2 \$</b>

Ces montants se ventilent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Montant total des coûts engagés majoré des profits (diminué des pertes) comptabilisés à ce jour	3 052,3 \$	2 716,3 \$
Déduire : facturation intermédiaire	2 919,8	2 569,9
Déduire : montants vendus	3,1	5,2
Contrats en cours : actif net	<b>129,4 \$</b>	<b>141,2 \$</b>

Les dépôts de clients au titre de contrats de construction dont les travaux ne sont pas encore en cours totalisaient 1,6 million \$ au 31 mars 2013 (0,3 million \$ en 2012).

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats de construction comptabilisés pour l'exercice 2013 ont totalisé 784,9 millions \$ (761,1 millions \$ en 2012).

## NOTE 12 – PROVISIONS

**Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs**

Dans certains cas, des simulateurs sont installés dans des emplacements qui n'appartiennent pas à la Société, et celle-ci a parfois une obligation de démantèlement et d'enlèvement des simulateurs ainsi que de remise en état des lieux. Une provision est constituée à l'égard de la valeur actuelle des coûts estimatifs qui seront nécessaires au démantèlement et à l'enlèvement des simulateurs de même qu'à la remise en état des lieux. La provision comprend également des montants liés aux terrains et aux immeubles loués lorsque l'engagement de coûts de remise en état à la fin de la période de location est prévu par contrat. Si ces coûts sont consécutifs à des dépenses d'investissement en immobilisations au titre de l'actif loué, les coûts de remise en état des lieux sont également inscrits à l'actif.

**Restructuration**

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de départ et autres frais connexes.

**Réclamations en justice**

Ce montant représente une provision constituée à l'égard de certaines réclamations en justice déposées contre la Société. La dotation à la provision est comptabilisée au poste *Frais de vente, généraux et d'administration* du compte consolidé de résultat. La direction est d'avis que l'issue de ces réclamations en justice ne se traduira pas par une perte significative en sus du montant de la provision au 31 mars 2013.

**Garanties**

Une provision est constituée à l'égard des réclamations prévues au titre des garanties couvrant les produits vendus au cours des deux dernières années, en fonction de l'expérience passée en matière de réparations et de retours. La Société s'attend à ce que ces coûts soient engagés en majorité durant le prochain exercice et en totalité dans une période de deux à cinq ans suivant la date de clôture. Les hypothèses ayant servi au calcul de la provision pour garanties sont fondées sur le niveau actuel des ventes et sur les informations disponibles quant aux retours en fonction de la période de garantie des produits vendus.

Les modifications apportées aux provisions sont présentées ci-après :

<i>(montants en millions)</i>	Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs	Restructu- ration (note 23)	Réclamations en justice	Garanties	Passifs éventuels découlant des regroupements d'entreprises	Autres provisions	Total
Total des provisions à l'ouverture de l'exercice	0,9 \$	0,7 \$	1,6 \$	11,1 \$	9,0 \$	4,3 \$	27,6 \$
Ajouts, y compris les augmentations des provisions existantes	4,0	55,1	4,4	8,3	-	7,2	79,0
Montants utilisés	(0,3)	(28,1)	(0,8)	(9,8)	(1,0)	(2,3)	(42,3)
Montants inutilisés et repris	-	-	-	(1,2)	(6,1)	(0,2)	(7,5)
Variations du montant actuel	-	-	-	-	0,3	0,1	0,4
Différences de conversion	(0,1)	0,4	-	-	-	-	0,3
<b>Total des provisions à la clôture de l'exercice</b>	<b>4,5 \$</b>	<b>28,1 \$</b>	<b>5,2 \$</b>	<b>8,4 \$</b>	<b>2,2 \$</b>	<b>9,1 \$</b>	<b>57,5 \$</b>
<b>Déduire : partie courante</b>	<b>0,7</b>	<b>28,1</b>	<b>4,7</b>	<b>8,4</b>	<b>0,4</b>	<b>6,9</b>	<b>49,2</b>
<b>Partie non courante</b>	<b>3,8 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>0,5 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1,8 \$</b>	<b>2,2 \$</b>	<b>8,3 \$</b>

**NOTE 13 – FACILITÉS D'EMPRUNT**

Le tableau qui suit présente la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Total de la dette avec recours	<b>1 089,4 \$</b>	678,1 \$
Total de la dette sans recours <sup>1)</sup>	<b>120,6</b>	143,5
Total de la dette à long terme	<b>1 210,0 \$</b>	821,6 \$
Déduire :		
Partie courante de la dette à long terme	<b>86,1</b>	113,6
Partie courante des contrats de location-financement	<b>26,9</b>	22,4
	<b>1 097,0 \$</b>	685,6 \$

<sup>1)</sup> La dette sans recours est une dette d'une filiale, pour laquelle le recours est limité à l'actif, aux capitaux propres, à la participation et à l'engagement de cette filiale et non à ceux de CAE inc.

La dette avec recours se détaille comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
i) Billets de premier rang (125,0 \$ et 225,0 \$ US échéant entre décembre 2019 et décembre 2027), taux d'intérêt variable fondé sur le taux des acceptations bancaires majoré d'une marge pour une tranche de 50,0 \$; taux d'intérêt allant de 3,59 % à 4,15 % pour les montants restants de 75,0 \$ et de 225,0 \$ US	<b>353,5 \$</b>	- \$
ii) Billets de premier rang (33,0 \$ US échus en juin 2012), versements semestriels d'intérêt en juin et en décembre au taux fixe de 7,76 %	-	33,3
iii) Billets de premier rang (15,0 \$ et 45,0 \$ US échéant en juin 2016 et 60,0 \$ US échéant en juin 2019), versements semestriels d'intérêt en juin et en décembre au taux fusionné moyen de 7,15 %	<b>119,0</b>	119,7
iv) Billets de premier rang (100,0 \$ US échéant en août 2021 et 50,0 \$ US échéant en août 2026), versements semestriels d'intérêt en août et en février au taux fusionné moyen de 4,47 %	<b>152,3</b>	149,9
v) Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables échéant en avril 2017 (550,0 \$ US)	<b>67,5</b>	13,3
vi) Obligations découlant de contrats de location-financement, échéant à diverses dates entre octobre 2013 et octobre 2036, taux d'intérêt variant de 3,11 % à 10,68 %	<b>142,5</b>	142,9
vii) Emprunt à terme échéant en juin 2014 (encours de 7,7 \$ US et de 3,2 £ au 31 mars 2013 et de 13,2 \$ US et de 5,4 £ au 31 mars 2012)	<b>12,4</b>	21,3
Emprunt à terme échéant en juin 2018 (encours de 43,2 \$ US et de 8,5 £ au 31 mars 2013 et de 43,2 \$ US et de 8,5 £ au 31 mars 2012)	<b>55,2</b>	54,7
Le taux combiné du coupon pour la dette après swap se situe à 6,92 % (7,90 % en 2012)		
viii) Obligation R-D de la part d'un organisme gouvernemental échéant en juillet 2029	<b>97,5</b>	58,3
ix) Emprunt à terme échéant en décembre 2017 (encours de 6,7 € au 31 mars 2013 et de 7,9 € au 31 mars 2012), taux d'intérêt variable assorti d'un plancher de 2,50 %	<b>8,6</b>	10,5
x) Emprunt à terme échéant en janvier 2020 (encours de 4,4 € au 31 mars 2013 et de 4,9 € au 31 mars 2012), taux d'intérêt variable fondé sur le TIBEUR majoré d'une marge	<b>5,5</b>	6,1
xi) Facilité de crédit échéant en janvier 2015 (encours de 2,2 \$ et de 349,2 roupies au 31 mars 2013 et de 2,1 \$ et de 384,2 roupies au 31 mars 2012), portant intérêt sur la base des taux d'intérêt variables en Inde en vigueur au moment de chaque prélèvement	<b>8,7</b>	9,6
xii) Emprunts à terme échéant entre octobre 2020 et mars 2023 (encours de 28,4 \$ US au 31 mars 2013 et de 17,1 \$ US au 31 mars 2012), portant intérêt à des taux fixes et variables majorés d'une marge	<b>28,8</b>	17,1
xiii) Autres dettes, échéant à diverses dates entre avril 2013 et mars 2024, taux d'intérêt moyen d'environ 2,69 %	<b>37,9</b>	41,4
Total de la dette avec recours, montant net	<b>1 089,4 \$</b>	678,1 \$

- i) Représente des billets non garantis de premier rang de 125,0 millions \$ et de 225,0 millions \$ US émis dans le cadre d'un placement privé.
- ii) Représente des billets garantis de premier rang de 33,0 millions \$ US émis dans le cadre d'un placement privé. Ces billets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec les financements bancaires à terme. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt aux termes duquel le taux d'intérêt fixe a été échangé contre l'équivalent du TIOL à trois mois majoré de 3,6 %.
- iii) Représente des billets de premier rang non garantis de 15,0 millions \$ et de 105,0 millions \$ US émis dans le cadre d'un placement privé.
- iv) Représente des billets de premier rang non garantis de 150,0 millions \$ US émis dans le cadre d'un placement privé.
- v) Le 29 juin 2012, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables non garanties de manière à reporter la date d'échéance d'avril 2015 à avril 2017, ainsi qu'à porter le montant disponible aux termes de la facilité de 450,0 millions \$ US à 550,0 millions \$ US à des conditions plus favorables avec la possibilité de porter le montant total à 850,0 millions \$ US sous réserve du consentement du prêteur. La facilité est assortie de clauses qui exigent un ratio de couverture des charges fixes minimal et un ratio de couverture de la dette maximal. Le taux d'intérêt applicable de cette facilité de crédit à terme renouvelable est au gré de la Société, selon le taux préférentiel, le taux des acceptations bancaires ou le TIOL majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit attribuée par Standard & Poor's Rating Services. La marge s'ajoutant au taux préférentiel a été réduite afin de tenir compte des prix actuels du marché.

- vi) Ces contrats de location-financement se rapportent à la location de divers immeubles, simulateurs, matériel et outillage. Dans le cadre de l'acquisition d'OAA, la Société a repris des contrats de location visant plusieurs simulateurs loués en Europe. Ces contrats de location, qui ont été classés comme contrats de location-financement, représentent des obligations liées aux contrats de location-financement de 18,4 millions \$ au 31 mars 2013 et sont assortis de taux d'intérêt implicites allant d'environ 4,30 % à 10,18 %.
- Au cours de l'exercice 2013, la Société a exercé des options de rachat de 6,9 millions \$ US et de 1,6 million € visant deux simulateurs qui étaient comptabilisés comme des contrats de location-financement, ce qui a donné lieu à une baisse des obligations de la Société au titre des contrats de location-financement.
- vii) Représente un financement de premier rang pour deux centres de formation pour l'aviation civile. La tranche A est remboursée par versements trimestriels de capital et d'intérêt tandis que la tranche B fera l'objet d'un amortissement trimestriel à compter de juillet 2014.
- viii) Représente une obligation à long terme portant intérêt de la part du gouvernement du Canada en raison de sa participation dans le projet Falcon, un programme de R-D qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'exercice 2014, pour un montant maximal de 250,0 millions \$. Le montant total constaté à la fin de l'exercice 2013 s'est établi à 200,8 millions \$ (141,4 millions \$ en 2012) (voir la note 1). La valeur actuelle de la dette comptabilisée était de 97,5 millions \$ au 31 mars 2013 (58,3 millions \$ au 31 mars 2012).
- ix) Représente la quote-part revenant à la Société de la dette de Rotorsim S.r.l., qui totalise 8,7 millions \$ (6,7 millions €) [10,6 millions \$ (7,9 millions €) au 31 mars 2012].
- x) Représente une convention d'emprunt de 5,7 millions \$ (4,4 millions €) [6,4 millions \$ (4,8 millions €) au 31 mars 2012] aux fins du financement d'une filiale de la Société.
- xi) Représente une facilité de financement visant certaines des activités de la Société en Inde. La facilité de financement comprend un emprunt à terme pouvant atteindre 8,8 millions \$ (470,0 millions de roupies) et des facilités de fonds de roulement pouvant atteindre 2,3 millions \$ (125,0 millions de roupies). Les prélèvements peuvent être effectués en roupies ou dans toute autre monnaie importante qui est acceptable pour le prêteur.
- xii) Représente divers emprunts à terme échéant entre octobre 2020 et mars 2023 en vue du financement de simulateurs déployés au Moyen-Orient.
- xiii) Les autres dettes comprennent une facilité non garantie assurant le financement des coûts de mise en place du système ERP. La facilité sera remboursée au moyen de versements mensuels sur sept ans à compter de la fin du premier mois suivant chaque prélèvement trimestriel. Les autres dettes comprennent également des obligations en soutien desquelles des lettres de crédit au montant de l'encours des prêts ont été émises, soit 31,3 millions \$ (30,8 millions \$ en 2012). Le taux d'intérêt combiné de ces obligations s'établit à 2,15 % (2,45 % en 2012).

La dette sans recours se détaille comme suit :

<i>(montants en millions)</i>		2013	2012
i)	Emprunt à terme garanti de 12,7 £, échéant en octobre 2016 (encours de 1,3 £ au 31 mars 2013 et de 1,9 £ au 31 mars 2012), taux d'intérêt qui se rapproche du TIOL majoré de 0,95 %	2,1 \$	3,0 \$
ii)	Emprunt à terme échéant en décembre 2019 (encours de 34,4 € au 31 mars 2013 et de 39,1 € au 31 mars 2012), taux d'intérêt fondé sur le TIBEUR et, en vertu d'un swap, taux d'intérêt fixe de 4,97 %	44,5	51,5
iii)	Emprunts à terme échéant à diverses dates jusqu'en mars 2018 (encours de 31,2 \$ US et de 92,0 ¥ au 31 mars 2013 et de 23,8 \$ US et de 29,4 ¥ au 31 mars 2012)	46,7	28,4
iv)	Emprunt à terme garanti échéant en septembre 2025 (encours de 21,1 \$ US au 31 mars 2013 et de 21,1 \$ US au 31 mars 2012), taux d'intérêt fixe de 10,35 %, compte tenu de l'incidence du swap de devises (dollar US – roupie indienne)	20,8	20,4
v)	Emprunt à terme échéant en janvier 2020 (encours de 2,7 \$ US au 31 mars 2013 et de 3,1 \$ US au 31 mars 2012), taux d'intérêt variable	2,8	3,1
vi)	Accord visant la vente de certains comptes débiteurs et d'actifs liés aux contrats en cours	-	37,1
vii)	Emprunt à terme garanti de 48,0 \$ US échéant en mars 2028 (encours de 4,0 \$ US au 31 mars 2013), taux d'intérêt se rapprochant du TIOL majoré de 2,50 %	3,7	-
<b>Total de la dette sans recours, montant net</b>		<b>120,6 \$</b>	<b>143,5 \$</b>

- i) La facilité de crédit servant à financer le programme MSH de la Société pour le ministère de la Défense du Royaume-Uni comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2016. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 1,1 million £ au 31 mars 2013 (1,6 million £ au 31 mars 2012) au terme duquel le taux d'intérêt a été fixé à 6,31 %. La valeur comptable des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 73,2 millions £ au 31 mars 2013 (83,0 millions £ au 31 mars 2012).
- ii) Représente la quote-part de la Société du projet NH90 en Allemagne. Le montant total disponible pour la société responsable du projet aux termes de la facilité est de 182,7 millions €.
- iii) Représente la quote-part de la Société de la dette liée à l'acquisition de simulateurs et à l'agrandissement de l'immeuble dans le cadre de sa participation dans la coentreprise Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited. Les emprunts à terme sont libellés en dollars US et en renminbis chinois (¥). Les emprunts en dollars US portent intérêt à un taux variable en fonction du TIOL des États-Unis majoré d'une marge variant entre 0,50 % et 4,50 % et viennent à échéance entre décembre 2013 et mars 2018. Les emprunts en ¥ portent intérêt au taux local et viennent à échéance entre décembre 2013 et décembre 2015.

- iv) Représente la quote-part de la Société du financement garanti sans recours de 42,1 millions \$ US pour la coentreprise HATSOFF Helicopter Training Private Limited (Hatsoff). L'amortissement semestriel de la dette commencera en septembre 2013.
- v) Représente la quote-part revenant à la Société d'un emprunt à terme pour financer la coentreprise Emirates-CAE Flight Training LLC.
- vi) Représente un accord avec des institutions financières visant la vente, sans recours contre la Société, de participations indivises dans certains actifs liés aux contrats en cours dans le cadre du programme d'actifs financiers courants.
- vii) Représente le financement garanti sans recours visant un emprunt à terme pour le financement de la coentreprise CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn Bhd (MPTC). MPTC a également accès à un montant additionnel de 12,0 millions \$ US sous forme de lettres de crédit.

Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme et de la valeur nominale des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	Dette à long terme	Contrats de location financement	<b>Total</b>
2014	87,5 \$	26,9 \$	<b>114,4 \$</b>
2015	39,6	22,2	<b>61,8</b>
2016	91,2	14,6	<b>105,8</b>
2017	96,0	8,7	<b>104,7</b>
2018	43,5	8,7	<b>52,2</b>
Par la suite	715,9	61,4	<b>777,3</b>
	<b>1 073,7 \$</b>	<b>142,5 \$</b>	<b>1 216,2 \$</b>

Au 31 mars 2013, CAE respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière, sauf en ce qui a trait à Hatsoff, une coentreprise entre CAE et Hindustan Aeronautics Limited, qui ne respectait pas certaines clauses restrictives et dont un paiement d'intérêt partiel d'un montant de 1,4 million \$ US était en défaut. Au 31 mars 2013, la tranche de la dette sans recours attribuable à la participation de CAE s'établissait à 20,8 millions \$, ce montant ayant été reclassé dans le passif courant dans l'état consolidé de la situation financière de la Société. La direction de Hatsoff a entrepris des discussions avec l'institution financière afin de résoudre le manquement.

### **Dette à court terme**

La Société ne dispose plus d'une marge de crédit bancaire non garantie et non engagée libellée en euros (2,7 millions \$ au 31 mars 2012), sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé au 31 mars 2012. La marge de crédit portait intérêt à un taux de référence en euros.

### **Engagements au titre de contrats de location-financement**

La valeur actuelle des engagements futurs au titre des contrats de location-financement, qui sont pris en compte dans les facilités d'emprunt, s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Engagements futurs au titre des contrats de location-financement	<b>142,5 \$</b>	142,9 \$
Déduire : charges financières futures au titre des contrats de location-financement	<b>38,3</b>	41,3
Investissement net dans des contrats de location-financement	<b>104,2 \$</b>	101,6 \$
Déduire : valeur résiduelle garantie actuelle des actifs loués	<b>7,3</b>	6,5
Valeur actuelle des paiements minimaux futurs au titre de la location	<b>96,9 \$</b>	95,1 \$

Les montants minimaux futurs à payer au titre des investissements dans des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013		2012	
	Engagements futurs au titre de contrats de location- financement	Valeur actuelle des paiements minimaux futurs au titre de la location	Engagements futurs au titre de contrats de location- financement	Valeur actuelle des paiements minimaux futurs au titre de la location
Un an ou moins	26,9 \$	26,2 \$	22,4 \$	21,6 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	54,2	46,6	56,3	47,9
Plus de cinq ans	61,4	24,1	64,2	25,6
	142,5 \$	96,9 \$	142,9 \$	95,1 \$

## NOTE 14 – AIDE GOUVERNEMENTALE

La Société a conclu des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers partagent les coûts, en fonction des dépenses engagées par la Société, de certains programmes de R-D concernant la modélisation et la simulation, les systèmes visuels, la technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles et la simulation en réseau servant à des applications militaires, ainsi que les nouveaux marchés de formation fondée sur la simulation dans les domaines des soins de santé et des mines.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a annoncé qu'elle investira un montant pouvant atteindre 714 millions \$ dans le projet Falcon, un programme de R-D qui se poursuivra sur cinq ans. L'objectif du projet Falcon est de développer des technologies en matière de modélisation et de simulation de la Société, d'en mettre au point de nouvelles et d'augmenter ses capacités au-delà de la formation pour les transposer dans d'autres secteurs du marché de l'aéronautique et de la défense, comme l'analyse et les opérations. En parallèle, le gouvernement du Canada a accepté de participer au projet Falcon au moyen d'un investissement remboursable d'au plus 250 millions \$ qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), qui soutient les projets stratégiques de recherche industrielle et de développement préconcurrentiel des industries de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité (voir les notes 1 et 13 pour une explication des obligations relatives aux redevances et de la dette).

Au cours de l'exercice 2010, la Société a annoncé qu'elle investira un montant pouvant atteindre 274 millions \$ dans le projet Nouveaux marchés principaux, un programme de R-D qui se poursuivra sur sept ans. L'objectif est de tirer parti du savoir-faire de CAE en matière de modélisation, de simulation et de services de formation pour le transposer dans les nouveaux marchés des soins de santé et des mines. Le gouvernement du Québec a accepté de participer en fournissant des apports pouvant atteindre 100 millions \$ pour couvrir les frais engagés avant la fin de l'exercice 2016.

La valeur des contributions comptabilisées et les montants non encore perçus pour les projets Falcon et Nouveaux marchés principaux sont présentés dans le tableau suivant :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Montant à recevoir à l'ouverture de l'exercice	8,3 \$	12,9 \$
Contributions	29,4	42,8
Paiements reçus	(31,9)	(47,4)
Montant à recevoir à la clôture de l'exercice	5,8 \$	8,3 \$

## Information globale à l'égard des programmes

Le tableau suivant présente le montant global des contributions à l'égard de tous les programmes :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Contributions créditées aux dépenses inscrites à l'actif :		
Projet Falcon	6,4 \$	7,5 \$
Projet Nouveaux marchés principaux	3,7	11,4
Contributions créditées aux résultats :		
Projet Falcon	17,6 \$	20,9 \$
Projet Nouveaux marchés principaux	1,7	3,0
Total des contributions :		
Projet Falcon	24,0 \$	28,4 \$
Projet Nouveaux marchés principaux	5,4	14,4

Ces contributions gouvernementales ne sont assorties d'aucune condition non remplie ni éventualité.

**NOTE 15 – OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL****Régimes à prestations définies**

La Société offre deux régimes de retraite par capitalisation à prestations définies agréés au Canada (un aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen de fin de carrière. La Société offre également un régime de retraite par capitalisation pour les salariés des Pays-Bas et du Royaume-Uni, et deux régimes en Norvège qui offrent des prestations en fonction de dispositions similaires.

De plus, la Société a mis en place un régime complémentaire au Canada, deux régimes complémentaires en Allemagne (CAE Elektronik GmbH et CAE Beyss GmbH [Beyss]) et deux régimes complémentaires en Norvège offrant des prestations définies fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes complémentaires sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2013, les obligations au titre des régimes complémentaires à prestations définies s'élevaient à 59,7 millions \$ (57,1 millions \$ en 2012), et la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 54,3 millions \$ (53,7 millions \$ en 2012) pour garantir ses obligations au titre du régime complémentaire au Canada.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, de projections salariales et des prestations pour services futurs. Les actifs des régimes se composent essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

Durant l'exercice 2013, dans le cadre de l'acquisition d'OAA, la Société a pris en charge deux régimes de retraite, ce qui s'est traduit par une hausse de 2,3 millions \$ des obligations au titre des prestations de retraite et de 1,7 million \$ des actifs des régimes.

Les obligations au titre des avantages du personnel s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation	<b>377,7 \$</b>	320,4 \$
Juste valeur des actifs des régimes	<b>301,3</b>	263,2
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation – montant net	<b>76,4</b>	57,2
Obligations au titre des prestations définies des régimes complémentaires	<b>59,7</b>	57,1
Coûts des services passés non comptabilisés	-	(0,1)
Obligations au titre des avantages du personnel	<b>136,1 \$</b>	114,2 \$

Les variations des obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation et de la juste valeur des actifs des régimes sont les suivantes :

<i>(montants en millions)</i>	2013			2012		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	<b>279,4 \$</b>	<b>41,0 \$</b>	<b>320,4 \$</b>	217,7 \$	37,2 \$	254,9 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	<b>13,6</b>	<b>1,6</b>	<b>15,2</b>	8,5	1,0	9,5
Coût financier	<b>13,3</b>	<b>1,7</b>	<b>15,0</b>	12,6	1,8	14,4
Cotisations salariales	<b>3,6</b>	<b>0,3</b>	<b>3,9</b>	2,0	0,3	2,3
Perte actuarielle	<b>37,2</b>	<b>1,3</b>	<b>38,5</b>	48,9	2,7	51,6
Prestations de retraite versées	<b>(11,1)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(11,7)</b>	(10,3)	(0,6)	(10,9)
Regroupement d'entreprises	-	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	-	-	-
Compressions	<b>(2,1)</b>	-	<b>(2,1)</b>	-	-	-
Règlements	<b>(3,0)</b>	-	<b>(3,0)</b>	-	(0,5)	(0,5)
Différences de conversion	-	<b>(0,8)</b>	<b>(0,8)</b>	-	(0,9)	(0,9)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	<b>330,9 \$</b>	<b>46,8 \$</b>	<b>377,7 \$</b>	279,4 \$	41,0 \$	320,4 \$
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	<b>228,6</b>	<b>34,6</b>	<b>263,2</b>	206,4	32,4	238,8
Rendement prévu des actifs des régimes	<b>15,4</b>	<b>1,4</b>	<b>16,8</b>	14,9	1,7	16,6
Écart actuariel	<b>4,5</b>	<b>3,3</b>	<b>7,8</b>	(4,9)	0,7	(4,2)
Cotisations patronales	<b>22,5</b>	<b>2,2</b>	<b>24,7</b>	20,5	1,2	21,7
Cotisations salariales	<b>3,6</b>	<b>0,3</b>	<b>3,9</b>	2,0	0,3	2,3
Prestations de retraite versées	<b>(11,1)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(11,7)</b>	(10,3)	(0,6)	(10,9)
Regroupement d'entreprises	-	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	-	-	-
Règlements	<b>(4,3)</b>	-	<b>(4,3)</b>	-	(0,3)	(0,3)
Différences de conversion	-	<b>(0,8)</b>	<b>(0,8)</b>	-	(0,8)	(0,8)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	<b>259,2 \$</b>	<b>42,1 \$</b>	<b>301,3 \$</b>	228,6 \$	34,6 \$	263,2 \$

Le rendement réel des actifs des régimes a totalisé 24,6 millions \$ pour l'exercice 2013 (12,4 millions \$ en 2012).

Les variations des obligations au titre des prestations de retraite des régimes complémentaires s'établissent comme suit :

(montants en millions)	2013		2012	
	Au Canada	À l'étranger	Total	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	47,9 \$	9,2 \$	57,1 \$	47,0 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	2,3	0,1	2,4	1,5
Coût financier	2,3	0,4	2,7	2,7
Écart actuariel	(1,4)	1,5	0,1	9,1
Prestations de retraite versées	(2,5)	(0,5)	(3,0)	(3,1)
Coût des services passés	0,6	-	0,6	0,2
Différences de conversion	-	(0,2)	(0,2)	(0,3)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	49,2 \$	10,5 \$	59,7 \$	57,1 \$

La charge de retraite nette est présentée ci-après :

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions)	2013		2012			
	Au Canada	À l'étranger	Total	Total		
<b>Régimes par capitalisation</b>						
Coût des services rendus durant l'exercice	13,6 \$	1,6 \$	15,2 \$	9,5 \$		
Coût financier	13,3	1,7	15,0	14,4		
Rendement prévu des actifs des régimes	(15,4)	(1,4)	(16,8)	(16,6)		
Coût des services passés	0,1	-	0,1	0,2		
Compressions	(2,1)	-	(2,1)	-		
Règlements	1,3	-	1,3	(0,2)		
Charge de retraite nette	10,8 \$	1,9 \$	12,7 \$	7,3 \$		
<b>Régimes complémentaires</b>						
Coût des services rendus durant l'exercice	2,3 \$	0,1 \$	2,4 \$	1,5 \$		
Coût financier	2,3	0,4	2,7	2,7		
Coût des services passés	0,6	-	0,6	0,2		
Charge de retraite nette	5,2 \$	0,5 \$	5,7 \$	4,4 \$		
Total de la charge de retraite nette	16,0 \$	2,4 \$	18,4 \$	11,7 \$		

Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, une charge de retraite a été comptabilisée dans le coût des ventes à hauteur de 7,9 millions \$ (5,1 millions \$ en 2012), dans les frais de recherche et développement à hauteur de 2,0 millions \$ (1,7 million \$ en 2012) et dans les frais de vente, généraux et d'administration à hauteur de 7,8 millions \$ (3,7 millions \$ en 2012); un montant de 1,5 million \$ (1,2 million \$ en 2012) a été inscrit à l'actif. Pour l'exercice 2013, le profit à la compression et au règlement de 0,8 million \$ a été pris en compte dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition.

Le pourcentage des principales catégories d'actif qui constituent la juste valeur des actifs des régimes est présenté ci-après :

	Régimes au Canada		Régime aux Pays-Bas		Régime au R.-U.		Régimes en Norvège	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Titres de capitaux propres	63 %	62 %	29 %	24 %	50 %	60 %	7 %	9 %
Titres d'emprunt	36 %	36 %	70 %	76 %	38 %	29 %	56 %	73 %
Biens immobiliers	- %	- %	- %	- %	- %	- %	18 %	18 %
Autres	1 %	2 %	1 %	- %	12 %	11 %	19 %	- %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Au 31 mars 2013, les actifs des régimes de retraite ne comprenaient aucune action ordinaire de la Société (0,3 million \$ en 2012).



Principales hypothèses (moyenne pondérée) :

	2013	Au Canada	À l'étranger	
		2012	2013	2012
Obligations au titre des prestations aux 31 mars :				
Taux d'actualisation	4,25 %	4,75 %	3,53 %	4,12 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	3,50 %	2,98 %	2,98 %
Charge de retraite nette pour les exercices clos les 31 mars :				
Rendement prévu des actifs des régimes	6,50 %	7,00 %	4,19 %	5,20 %
Taux d'actualisation	4,75 %	5,75 %	4,05 %	5,13 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	3,50 %	3,01 %	2,35 %

Les montants liés aux régimes par capitalisation et aux régimes complémentaires s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012	2011
<b>Régimes par capitalisation au Canada</b>			
Obligations au titre des prestations définies	330,9 \$	279,4 \$	217,7 \$
Actifs des régimes	259,2	228,6	206,4
Déficit	71,7	50,8	11,3
(Pertes) profits sur les ajustements des passifs des régimes liés à l'expérience	(9,2)	(0,6)	2,8
Profits (pertes) sur les ajustements des actifs des régimes liés à l'expérience	4,5	(4,9)	9,6
<b>Régimes par capitalisation à l'étranger</b>			
Obligations au titre des prestations définies	46,8 \$	41,0 \$	37,2 \$
Actifs des régimes	42,1	34,6	32,4
Déficit	4,7	6,4	4,8
Profits (pertes) sur les ajustements des passifs des régimes liés à l'expérience	0,7	1,3	(0,6)
Profits sur les ajustements des actifs des régimes liés à l'expérience	3,3	0,7	2,1
<b>Régimes complémentaires au Canada</b>			
Obligations au titre des prestations définies	49,2 \$	47,9 \$	38,3 \$
Profits (pertes) sur les ajustements des passifs des régimes liés à l'expérience	4,5	(2,6)	(1,6)
<b>Régimes complémentaires à l'étranger</b>			
Obligations au titre des prestations définies	10,5 \$	9,2 \$	8,7 \$
Profits (pertes) sur les ajustements des passifs des régimes liés à l'expérience	0,5	(0,6)	(0,5)

Au 31 mars 2013, le cumul des pertes actuarielles nettes avant impôts sur le résultat porté aux autres éléments du résultat global s'établissait à 87,1 millions \$ (56,3 millions \$ en 2012).

Les cotisations prévues pour le prochain exercice sont présentées ci-après :

<i>(montants en millions)</i>	Régimes par capitalisation		Régimes complémentaires	
	Au Canada	Au Canada	Au Canada	À l'étranger
Cotisations prévues – exercice 2014	26,0 \$	1,3 \$	2,7 \$	0,5 \$

**NOTE 16 – PROFITS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS**

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Profits différés découlant des cessions-bail <sup>1)</sup>	39,7 \$	44,0 \$
Produits différés	91,8	95,4
Obligations au titre de la rémunération en vertu du RDLT et du RDNR (note 25)	29,3	33,9
Montant à payer au titre de licences	4,5	4,9
Options d'achat	14,7	-
Profits différés et autres	14,6	7,8
	<b>194,6 \$</b>	<b>186,0 \$</b>

<sup>1)</sup> La dotation aux amortissements connexe s'est chiffrée à 4,7 millions \$ pour l'exercice (4,8 millions \$ en 2012).

**NOTE 17 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Charge d'impôt sur le résultat**

Le rapprochement des impôts sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi et des impôts sur le résultat présentés s'établit comme suit :

*Exercices clos les 31 mars*

<i>(montants en millions, sauf les taux d'impôt sur le résultat)</i>	2013	2012
Résultat avant impôts sur le résultat	177,5 \$	239,5 \$
Taux d'impôt canadiens prévus par la loi	26,74 %	27,99 %
Impôts sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi	47,4 \$	67,0 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales à l'étranger	(14,3)	(9,3)
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	7,6	5,0
Avantage d'impôt découlant de pertes opérationnelles non constatées antérieurement	(0,3)	(3,0)
Gain en capital non imposable	(0,1)	(0,5)
Éléments non déductibles	6,2	3,6
Ajustements et cotisations d'impôt d'exercices antérieurs	(8,1)	1,0
Incidence du changement de taux d'impôt sur les impôts sur le résultat futurs	(0,5)	(2,7)
Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement non imposables	(1,6)	(1,2)
Autres avantages d'impôt non constatés antérieurement	(4,1)	(5,3)
Autres	2,9	2,9
Total de la charge d'impôt sur le résultat	<b>35,1 \$</b>	<b>57,5 \$</b>

Les taux d'impôt prévus par les lois applicables se sont établis à 26,74 % en 2013 et à 27,99 % en 2012. Le taux d'impôt applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés en vigueur dans les territoires où la Société exerce ses activités. La diminution est principalement attribuable à la réduction du taux d'impôt fédéral en 2013, qui a été ramené de 16,13 % à 15 %.

Les principaux éléments de la charge d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Charge d'impôt sur le résultat exigible :		
Période à l'étude	7,4 \$	21,5 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(0,4)	(0,4)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat différé :		
Avantage d'impôt non constaté antérieurement utilisé afin de réduire la charge d'impôt différé	(4,5)	(8,3)
Incidence du changement de taux d'impôt sur les impôts sur le résultat différés	(0,5)	(2,7)
Création et résorption de différences temporelles	33,1	47,4
Total de la charge d'impôt sur le résultat	<b>35,1 \$</b>	<b>57,5 \$</b>

**Impôts sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global**

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Charge d'impôt sur le résultat exigible	(0,3) \$	- \$
Économie d'impôts sur le résultat différé	12,8	21,3
Économie d'impôt sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	12,5 \$	21,3 \$

**Actifs et passifs d'impôt différé**

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables à ce qui suit :

Aux 31 mars

*(montants en millions)*

	Actifs		Passifs		Montant net	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	59,4 \$	44,2 \$	- \$	- \$	59,4 \$	44,2 \$
Actifs incorporels	4,4	9,2	(72,8)	(49,4)	(68,4)	(40,2)
Montants non déductibles pour l'exercice	22,9	25,5	-	-	22,9	25,5
Produits différés	8,8	11,0	-	-	8,8	11,0
Report d'économie d'impôt	0,7	5,2	-	-	0,7	5,2
Frais de recherche et de développement non réclamés	10,2	7,7	-	-	10,2	7,7
Crédit d'impôt à l'investissement	-	-	(31,8)	(18,9)	(31,8)	(18,9)
Immobilisations corporelles	13,6	13,8	(95,9)	(95,1)	(82,3)	(81,3)
Profits (pertes) de change latents	0,7	0,1	(2,0)	(4,9)	(1,3)	(4,8)
Instruments financiers	4,5	3,6	(0,2)	(1,6)	4,3	2,0
Aide gouvernementale	-	-	(9,9)	(3,1)	(9,9)	(3,1)
Régimes d'avantages du personnel	32,9	27,2	-	-	32,9	27,2
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	-	-	(32,7)	(36,3)	(32,7)	(36,3)
Autres	1,5	0,8	(6,5)	(6,7)	(5,0)	(5,9)
Actifs (passifs) d'impôt	159,6 \$	148,3 \$	(251,8) \$	(216,0) \$	(92,2) \$	(67,7) \$
	(120,2)	(124,2)	120,2	124,2	-	-
Actifs (passifs) d'impôt sur le résultat différé, montant net	39,4 \$	24,1 \$	(131,6) \$	(91,8) \$	(92,2) \$	(67,7) \$

La variation des différences temporelles durant l'exercice 2013 s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les AERG	Acquisition d'une filiale	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	44,2 \$	8,1 \$	0,4 \$	6,7 \$	59,4 \$
Actifs incorporels	(40,2)	(17,0)	(0,4)	(10,8)	(68,4)
Montants non déductibles pour l'exercice	25,5	(4,1)	0,2	1,3	22,9
Produits différés	11,0	(1,8)	(0,3)	(0,1)	8,8
Report d'économie d'impôt	5,2	(4,5)	-	-	0,7
Frais de recherche et de développement non réclamés	7,7	2,5	-	-	10,2
Crédits d'impôt à l'investissement	(18,9)	(12,9)	-	-	(31,8)
Immobilisations corporelles	(81,3)	7,7	(2,3)	(6,4)	(82,3)
Profits (pertes) de change latents	(4,8)	2,0	1,5	-	(1,3)
Instruments financiers	2,0	(1,3)	3,6	-	4,3
Aide gouvernementale	(3,1)	(6,8)	-	-	(9,9)
Régimes d'avantages du personnel	27,2	(3,3)	8,8	0,2	32,9
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	(36,3)	2,9	-	0,7	(32,7)
Autres	(5,9)	0,4	-	0,5	(5,0)
<b>(Passifs) actifs d'impôt sur le résultat différé, montant net</b>	<b>(67,7) \$</b>	<b>(28,1) \$</b>	<b>11,5 \$</b>	<b>(7,9) \$</b>	<b>(92,2) \$</b>

La variation des différences temporelles durant l'exercice 2012 s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les AERG	Acquisition d'une filiale	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	40,9 \$	1,9 \$	(0,5) \$	1,9 \$	44,2 \$
Actifs incorporels	(21,3)	(5,7)	0,4	(13,6)	(40,2)
Montants non déductibles pour l'exercice	26,2	(2,0)	0,1	1,2	25,5
Produits différés	9,6	(1,4)	-	2,8	11,0
Report d'économie d'impôt	5,0	0,2	(0,1)	0,1	5,2
Frais de recherche et de développement non réclamés	6,2	1,5	-	-	7,7
Crédits d'impôt à l'investissement	(14,7)	(4,2)	-	-	(18,9)
Immobilisations corporelles	(64,9)	(14,9)	(1,0)	(0,5)	(81,3)
Profits (pertes) de change latents	(7,3)	2,4	0,1	-	(4,8)
Instruments financiers	(0,9)	(1,0)	3,9	-	2,0
Aide gouvernementale	5,1	(8,2)	-	-	(3,1)
Régimes d'avantages du personnel	13,6	(3,8)	17,4	-	27,2
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	(38,2)	1,8	0,1	-	(36,3)
Autres	(3,1)	(3,0)	0,2	-	(5,9)
<b>Actifs (passifs) d'impôt sur le résultat différé, montant net</b>	<b>(43,8) \$</b>	<b>(36,4) \$</b>	<b>20,6 \$</b>	<b>(8,1) \$</b>	<b>(67,7) \$</b>

Par suite de l'acquisition de METI, la Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 2,0 millions \$ au titre de ses pertes non comptabilisées antérieures à l'acquisition pour l'exercice 2012.

Au 31 mars 2013, des différences temporelles de 454,5 millions \$ (327,5 millions \$ en 2012) découlant de placements dans des établissements à l'étranger, y compris des filiales et des coentreprises, n'avaient pas été comptabilisées. En effet, la Société a le pouvoir de décision d'engager ou non le passif, et ne croit pas qu'il le sera dans un avenir prévisible.

Les pertes autres qu'en capital à des fins fiscales expirent comme suit :

(montants en millions)

Année d'expiration	Non constatées	Constatées
2014	- \$	- \$
2015	0,3	-
2016	3,4	-
2017	1,4	-
2018	4,0	-
2019	6,8	-
2020 à 2032	16,2	101,3
Sans expiration	62,7	90,7
	94,8 \$	192,0 \$

Au 31 mars 2013, la Société avait cumulé des différences temporelles déductibles de 312,8 millions \$ (280,3 millions \$ en 2012) pour lesquelles aucun actif d'impôt sur le résultat n'a été comptabilisé. Ces montants seront repris pendant une période pouvant atteindre 30 ans.

## NOTE 18 – CAPITAL-ACTIONS, RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

### Capital-actions

#### Actions autorisées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

#### Actions émises

Le rapprochement des données sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société est présenté à l'état consolidé des variations en capitaux propres. Au 31 mars 2013, 259 979 059 actions étaient émises et entièrement libérées (258 266 295 en 2012).

### Calcul du résultat par action

Le tableau qui suit présente les dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	258 982 945	257 461 318
Effet dilutif des options sur actions	412 661	763 581
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du résultat dilué par action	259 395 606	258 224 899

Au 31 mars 2013, des options sur 2 490 041 actions ordinaires (2 671 643 en 2012) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

### Dividendes

Les dividendes déclarés pour l'exercice 2013 se sont élevés à 49,2 millions \$, soit 0,19 \$ par action (41,2 millions \$ en 2012, soit 0,16 \$ par action).

**NOTE 19 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

<i>(montants en millions)</i>	Différences de conversion		Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		Variations nettes des instruments financiers disponibles à la vente		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Soldes à l'ouverture de l'exercice	(10,2) \$	(20,5) \$	- \$	10,3 \$	0,4 \$	0,4 \$	(9,8) \$	(9,8) \$
Autres éléments du résultat global	2,4	10,3	(9,2)	(10,3)	-	-	(6,8)	-
Soldes à la clôture de l'exercice	(7,8) \$	(10,2) \$	(9,2) \$	- \$	0,4 \$	0,4 \$	(16,6) \$	(9,8) \$

**NOTE 20 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**

Le tableau qui suit présente le montant total de la charge de rémunération du personnel comptabilisée en résultat net :

<i>(montant en millions)</i>	2013	2012
Charges de personnel	661,7 \$	627,8 \$
Paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions	14,0	14,2
Charges de retraite – régimes à prestations définies	16,9	10,5
Charges de retraite – régimes à cotisations définies	8,4	6,7
Total de la charge de rémunération du personnel	701,0 \$	659,2 \$

**NOTE 21 – DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS****Exercice 2013**

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour l'exercice 2013.

**Exercice 2012****Dépréciation des immobilisations corporelles**

Au cours de l'exercice 2012, une perte de valeur de 0,5 million \$ qui correspond à la réduction de valeur d'un bâtiment pour le ramener à sa valeur recouvrable a été comptabilisée dans le coût des ventes du secteur Formation et services associés – Civil. L'actif avait une valeur comptable de 6,1 millions \$. La valeur recouvrable a été établie d'après la juste valeur diminuée des coûts de vente.

**Dépréciation des immobilisations incorporelles**

Au cours de l'exercice 2012, une perte de valeur de 1,3 million \$ qui correspond à la réduction de valeur d'une relation client a été comptabilisée dans le coût des ventes du secteur Nouveaux marchés principaux. L'actif avait une valeur comptable de 2,6 millions \$. Un test de dépréciation a été nécessaire pour l'exercice écoulé en raison d'une modification apportée à un contrat lors de l'acquisition de METI en août 2011. La valeur recouvrable a été estimée en fonction de la valeur d'utilité.

De plus, une perte de valeur de 3,5 millions \$ qui correspond essentiellement à la réduction à zéro de la valeur de certains frais de développement reportés et d'autres logiciels, encore une fois dans le secteur Nouveaux marchés principaux, a été comptabilisée dans les frais de recherche et de développement au cours de l'exercice. Un test de dépréciation a été nécessaire pour l'exercice écoulé en raison de l'acquisition de METI et du réalignement subséquent de la stratégie visant le marché des soins de santé.

**NOTE 22 – AUTRES PROFITS – MONTANT NET**

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Cession ou mise hors service d'immobilisations corporelles	(2,7) \$	(10,2) \$
Montant net des différences de conversion	(11,1)	(0,5)
Produits de dividendes	(0,9)	(4,0)
Produits de redevances	(0,3)	(0,7)
Reprise de passifs éventuels découlant de regroupements d'entreprises (note 12)	(6,1)	-
Réévaluation de l'intérêt détenu au préalable dans un actif financier disponible à la vente	-	0,3
Autres	(2,3)	(6,1)
<b>Autres profits – montant net</b>	<b>(23,4) \$</b>	<b>(21,2) \$</b>

**NOTE 23 – COÛTS DE RESTRUCTURATION, D'INTÉGRATION ET D'ACQUISITION**

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Coûts de restructuration (note 12)	55,1 \$	- \$
Coûts d'intégration	7,8	-
Coûts d'acquisition (note 3)	6,0	-
<b>Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition</b>	<b>68,9 \$</b>	<b>- \$</b>

**Coûts de restructuration**

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail et d'autres coûts liés.

**Coûts d'intégration**

Les coûts d'intégration représentent les coûts différentiels directement liés à l'intégration d'OAA dans les activités courantes de la Société. Il s'agit principalement des dépenses liées au redéploiement de simulateurs, à la normalisation des processus et de la réglementation, à l'intégration des systèmes et à d'autres activités.

**Coûts d'acquisition**

Les coûts d'acquisition comprennent les charges, les frais, les commissions et les autres coûts associés à la collecte d'information, à la négociation des contrats et aux évaluations des risques, ainsi qu'aux services des avocats, des conseillers et des spécialistes.

**NOTE 24 – CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET**

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Charges financières :		
Dette à long terme (sauf les contrats de location-financement)	51,1 \$	38,0 \$
Contrats de location-financement	10,0	11,2
Obligations relatives aux redevances	10,2	13,6
Dotation aux amortissements des frais de financement	1,8	1,6
Désactualisation des autres passifs non courants	1,7	1,9
Autres	3,9	7,1
Charge d'intérêts postérieure aux swaps de taux d'intérêt	(0,4)	(2,0)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif <sup>1)</sup>	(2,8)	(2,2)
<b>Charges financières</b>	<b>75,5 \$</b>	<b>69,2 \$</b>
Produits financiers :		
Produit d'intérêts sur les prêts et créances	(2,5) \$	(1,6) \$
Autres	(4,8)	(5,0)
<b>Produits financiers</b>	<b>(7,3) \$</b>	<b>(6,6) \$</b>
<b>Charges financières – montant net</b>	<b>68,2 \$</b>	<b>62,6 \$</b>

<sup>1)</sup> Le taux moyen d'inscription à l'actif utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt admissibles à l'inscription à l'actif était de 3,86 % en 2013 (5,19 % en 2012).

## NOTE 25 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les cinq régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, le régime d'options sur actions (ROA), qui est admissible en tant que régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres; et d'autre part, le régime d'actionnariat (RA), les régimes de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), les régimes de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDLT) et les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR), qui sont admissibles en tant que régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglés en trésorerie.

L'incidence avant impôts sur le résultat des arrangements de paiements fondés sur des actions sur le compte consolidé de résultat et l'état consolidé de la situation financière aux 31 mars et pour les exercices clos à ces dates est présentée ci-après :

<i>(montants en millions)</i>	Charge (économie) de rémunération		Montant comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière	
	2013	2012	2013	2012
Rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie :				
RA	5,6 \$	5,4 \$	- \$	- \$
RDDVA	0,9	(0,8)	(8,1)	(8,2)
RDLT, déduction faite du swap sur actions	3,3	4,5	(19,3)	(21,5)
RDNR	1,1	2,4	(6,5)	(12,2)
Total de la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	10,9 \$	11,5 \$	(33,9) \$	(41,9) \$
Rémunération fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres :				
ROA	3,9	3,7	(21,9)	(19,2)
Total de la rémunération fondée sur des actions et réglée en instrument de capitaux propres	3,9 \$	3,7 \$	(21,9) \$	(19,2) \$
<b>Total de la rémunération fondée sur des actions</b>	<b>14,8 \$</b>	<b>15,2 \$</b>	<b>(55,8) \$</b>	<b>(61,1) \$</b>

La charge de rémunération présentée ci-dessus tient compte de coûts inscrits à l'actif de 0,8 million \$ (1,0 million \$ en 2012).

Les régimes dont le paiement est fondé sur des actions sont décrits ci-après. Il n'y a eu aucune annulation de régimes au cours des exercices 2013 et 2012.

### Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au programme d'intéressement à long terme institué par la Société, cette dernière peut attribuer à ses dirigeants et aux autres salariés clés de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché à la date de leur attribution. Le cours du marché correspond au cours de clôture moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (TSX) pour les cinq derniers jours de négociation précédant la date de l'attribution.

Au 31 mars 2013, le nombre total autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions (ROA) était de 12 304 776 (12 787 026 en 2012). Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus sept ans (six ans pour les options émises avant le 31 mars 2011), mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Le processus d'acquisition des droits liés aux options se poursuit après la date du départ à la retraite, sous réserve du délai d'acquisition de quatre ans. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options en cours peuvent être exercées immédiatement par leurs porteurs. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata à la suite du versement de dividendes en actions ou de tout fractionnement d'actions ordinaires de la Société.

Les options en cours se présentent comme suit :

	2013		2012	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	6 473 768 \$	10,20 \$	6 020 489 \$	9,67 \$
Attribuées	1 755 400	10,16	1 223 434	12,25
Exercées	(482 250)	8,13	(538 600)	8,18
Éteintes	(412 076)	11,61	(224 280)	11,88
Échues	(22 875)	11,97	(7 275)	13,18
Options en cours à la clôture de l'exercice	7 311 967 \$	10,24 \$	6 473 768 \$	10,20 \$
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	3 829 769 \$	10,44 \$	3 134 974 \$	10,73 \$



Le tableau suivant présente des informations sur le ROA de la Société au 31 mars 2013 :

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
De 7,29 \$ à 9,69 \$	3 200 304	2,62	7,93 \$	2 029 148	7,72 \$
De 10,04 \$ à 11,01 \$	1 682 972	6,10	10,20	41 856	10,31
De 11,10 \$ à 14,10 \$	2 428 691	2,24	13,33	1 758 765	13,60
Total	7 311 967	3,29	10,24 \$	3 829 769	10,44 \$

Le cours du marché moyen pondéré des options sur actions exercées en 2013 s'établit à 10,45 \$ (11,70 \$ en 2012).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, la charge de rémunération liée aux options sur actions de CAE, s'établissant à 3,9 millions \$ (3,7 millions \$ en 2012), a été constatée dans le compte consolidé de résultat, et un montant correspondant a été porté au crédit du surplus d'apport en utilisant la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions effectuées depuis l'exercice 2009.

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2013	2012
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes :		
Cours moyen pondéré de l'action	10,08 \$	12,12 \$
Prix d'exercice	10,16 \$	12,25 \$
Rendement prévu de l'action	1,60 %	1,33 %
Volatilité prévue	33,56 %	34,05 %
Taux d'intérêt sans risque	1,29 %	2,16 %
Durée prévue des options	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	2,59 \$	3,33 \$

La volatilité prévue est estimée en tenant compte de la volatilité du cours moyen historique de l'action par rapport à la durée prévue des options.

### Régime d'actionariat

La Société a institué un régime d'actionariat (RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières ou de cotisations forfaitaires, auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y versent, puis 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. La Société a inscrit une charge de rémunération de 5,6 millions \$ (5,4 millions \$ en 2012) au titre des cotisations patronales à ce régime.

### Régimes de droits différés à la valeur d'actions

La Société a institué un régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA) à l'intention de ses dirigeants, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'intéressement en trésorerie sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Ce régime vise à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un DDVA a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto dans les 10 derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces droits donnent également droit à des dividendes sous forme de droits supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les DDVA expirent lorsque le porteur quitte son poste. Le porteur a alors le droit de toucher un paiement en trésorerie correspondant à la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

La Société offre également un RDDVA à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas salarié de la Société et qui détient moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et de jetons de présence sous forme de droits différés à la valeur d'actions. Pour détenir les avoirs minimums d'actions ordinaires, un administrateur qui n'est pas salarié doit détenir au moins un nombre d'actions ordinaires ou de droits différés à la valeur d'actions dont la juste valeur équivaut à trois fois l'acompte annuel à verser à un administrateur pour son rôle au conseil d'administration. Il peut alors choisir de prendre part au régime relativement à la moitié ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et à une partie ou à la totalité des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du RDDVA destiné aux dirigeants, sauf que les droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de leur émission.

La Société inscrit le coût des RDDVA à titre de charge de rémunération et comptabilise le passif non courant connexe dans l'état consolidé de la situation financière au poste *Profits différés et autres passifs non courants*. La charge constatée pour l'exercice 2013 s'est élevée à 0,9 million \$ (économie de 0,8 million \$ en 2012).

Le tableau suivant présente les DDVA en cours :

	2013	2012
DDVA en cours à l'ouverture de l'exercice	805 527	699 866
Droits attribués	97 457	94 441
Droits annulés	-	-
Droits rachetés	(104 807)	-
Dividendes versés sous forme de droits	15 014	11 220
DDVA en cours à la clôture de l'exercice	813 191	805 527
DDVA acquis à la clôture de l'exercice	813 191	805 527

Les valeurs intrinsèques des DDVA s'établissent à 8,1 millions \$ au 31 mars 2013 (8,2 millions \$ en 2012).

### Régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme

La Société offre un régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDLT) aux dirigeants et à des membres de la haute direction dans le but de promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un droit différé à la valeur d'actions (DDVA-LT) attribué en vertu de ces régimes a la même valeur qu'une action ordinaire à une date donnée. En outre, ces DDVA-LT donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme de droits supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les participants admissibles ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur marchande du nombre de DDVA-LT détenus au moment de la cessation d'emploi. Au départ à la retraite, les droits non acquis continuent d'être acquis jusqu'au 30 novembre de l'année suivant la date du départ à la retraite. Dans le cas des participants visés par l'article 409A de l'Internal Revenue Code des États-Unis, les droits non acquis sont acquis au moment du départ à la retraite.

En vertu de ce régime, les droits attribués sont acquis de façon égale sur cinq ans et tous les droits non acquis sont immédiatement acquis à la suite d'une offre publique d'achat. La charge constatée pour l'exercice 2013 s'est élevée à 3,0 millions \$ (économie de 1,7 million \$ en 2012).

La Société a conclu des swaps sur actions dans le but de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions sur ses résultats (voir la note 31).

Le tableau suivant présente les DDVA-LT en cours :

	2013	2012
DDVA-LT en cours à l'ouverture de l'exercice	2 431 314	2 333 669
Droits attribués	293 990	241 266
Droits annulés	(85 394)	(64 883)
Droits rachetés	(421 170)	(115 927)
Dividendes versés sous forme de droits	46 972	37 189
DDVA-LT en cours à la clôture de l'exercice	2 265 712	2 431 314
DDVA-LT acquis à la clôture de l'exercice	1 917 003	2 000 614

Les valeurs intrinsèques des DDVA-LT s'établissent à 19,0 millions \$ au 31 mars 2013 (20,5 millions \$ en 2012).

### Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme

La Société offre des régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR) afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires. Les RDNR sont des régimes d'intéressement fondé sur des actions.

#### Régime de l'exercice 2008

Les droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) qui sont attribués en vertu du régime deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) Les droits sont acquis à 100 % si les actions de CAE affichent une plus-value correspondant au moins à un taux de croissance annuel composé minimal, défini comme le taux de rendement sans risque sur 10 ans de la Banque du Canada à la date d'acquisition plus 350 points de base (3,50 %), durant la période d'évaluation, ou, dans le cas d'une acquisition au prorata, à la fin de la période visée par le calcul proportionnel;
- ii) Les droits sont acquis à 50 % si, selon le prix d'attribution des droits, le cours moyen de clôture des actions ordinaires de CAE a égalé ou dépassé le rendement des sociétés inscrites à l'indice Standard & Poor's Aerospace and Defence Index (S&P A&D index), rajusté en fonction des dividendes, ou, dans le cas d'une acquisition au prorata, à la fin de la période visée par le calcul proportionnel.

Les participants dont la cessation d'emploi n'est ni volontaire ni motivée peuvent se prévaloir d'une acquisition au prorata conditionnelle. La charge constatée pour l'exercice 2013 s'est élevée à 0,3 million \$ (1,0 million \$ en 2012).

**Régime de l'exercice 2011**

En mai 2010, la Société a modifié le régime de l'exercice 2008 pour l'exercice 2011 et ceux à venir. Les DNR qui sont attribués en vertu du régime modifié deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) Les trois premières années, les droits sont acquis à raison d'un sixième du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après le rendement relatif annuel de la rentabilité totale pour l'actionnaire (TSR) du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars précédant immédiatement chacun des trois premiers anniversaires de la date d'attribution, d'après la règle suivante :

Rendement relatif TSR annuel	Facteur
1 <sup>er</sup> quartile (0 à 25 <sup>e</sup> centile)	-
2 <sup>e</sup> quartile (26 <sup>e</sup> à 50 <sup>e</sup> centile)	50 % à 98 %
3 <sup>e</sup> quartile (51 <sup>e</sup> à 75 <sup>e</sup> centile)	100 % à 148 %
4 <sup>e</sup> quartile (76 <sup>e</sup> à 100 <sup>e</sup> centile)	150 %

- ii) La dernière année, les droits sont acquis à raison de 50 % du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après le rendement relatif TSR sur trois ans du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1<sup>er</sup> avril (précédant immédiatement la date d'attribution) au 31 mars (précédant immédiatement le troisième anniversaire de la date d'attribution), d'après la même règle que celle figurant dans le tableau précédent.

Les participants dont la cessation d'emploi n'est ni volontaire ni motivée sont admissibles aux droits acquis. La charge comptabilisée au cours de l'exercice 2013 s'est établie à 0,8 million \$ (1,4 million \$ en 2012).

Le tableau suivant présente les DNR en cours en vertu de tous les régimes :

	Régime de l'exercice 2011		Régime de l'exercice 2008	
	2013	2012	2013	2012
DNR en cours à l'ouverture de l'exercice	1 014 155	605 585	660 733	1 064 026
Droits attribués	593 410	480 276	-	-
Droits annulés	(138 924)	(65 895)	(5 954)	(403 293)
Droits rachetés	(5 002)	(5 811)	(654 779)	-
DNR en cours à la clôture de l'exercice	1 463 639	1 014 155	-	660 733
DNR acquis à la clôture de l'exercice	1 060 397	677 817	-	631 804

Les valeurs intrinsèques des DNR s'établissent à 6,5 millions \$ au 31 mars 2013 (12,2 millions \$ en 2012).

**NOTE 26 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

(montants en millions)	2013	2012
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie :		
Comptes débiteurs	(68,4) \$	(11,0) \$
Contrats en cours : actifs	2,6	(7,0)
Stocks	(27,6)	(24,1)
Paievements d'avance	(5,8)	(0,6)
Impôts sur le résultat à recouvrer	(11,4)	(11,6)
Actifs financiers dérivés	18,0	48,0
Comptes créditeurs et charges à payer	18,6	6,8
Provisions	19,3	(2,2)
Impôts sur le résultat à payer	2,0	(2,6)
Contrats en cours : passifs	13,8	(22,2)
Passifs financiers dérivés	(22,8)	(45,2)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(61,7) \$	(71,7) \$

**NOTE 27 – ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à un certain nombre de poursuites, de réclamations et d'éventualités. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

**NOTE 28 – ENGAGEMENTS****Engagements au titre de contrats de location simple**

Au 31 mars 2013, un montant de 17,9 millions \$ (26,0 millions \$ en 2012) était désigné en tant qu'engagement envers CVS Leasing Ltd.

Les montants minimaux futurs à payer au titre des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Un an ou moins	56,7 \$	30,2 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	143,9	79,0
Plus de cinq ans	89,0	32,8
	<b>289,6 \$</b>	<b>142,0 \$</b>

Les charges de location comptabilisées dans le compte consolidé de résultat se sont établies à 64,1 millions \$ (46,8 millions \$ en 2012).

**Obligations d'achat contractuelles**

Les principales obligations d'achat contractuelles s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	PS/C	Total
2014	12,5 \$	12,5 \$
2015	12,5	12,5
	25,0 \$	25,0 \$

**Montants à recevoir au titre de contrats de location simple en tant que bailleur**

Les montants minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Un an ou moins	11,9 \$	4,5 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	20,5	14,4
Plus de cinq ans	14,4	1,8
	<b>46,8 \$</b>	<b>20,7 \$</b>

**NOTE 29 – GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL**

La gestion du capital de la Société vise les trois objectifs suivants :

- i) Maximiser l'utilisation des emprunts aux fins de la gestion du coût du capital de la Société;
- ii) Maintenir l'endettement de la Société à un niveau lui permettant de conserver sa santé financière et sa notation pour résister aux variations des cycles économiques;
- iii) Offrir aux actionnaires de la Société un taux de rendement du capital investi acceptable.

La Société gère son ratio de la dette sur les capitaux propres. Elle gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou utiliser des liquidités pour réduire la dette.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette sur le capital. Ce ratio correspond à la dette nette divisée par la somme de la dette nette et du total des capitaux propres. La dette nette représente le total de la dette, y compris la partie courante (telle qu'elle figure à l'état consolidé de la situation financière, incluant la dette sans recours) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres comprend le capital-actions, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

(montants en millions)	2013	2012
Total de la dette	1 210,0 \$	821,6 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	293,2	287,3
Dette nette	916,8 \$	534,3 \$
Capitaux propres	1 134,5 \$	1 042,2 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	45:55	34:66

La Société a conclu des conventions d'emprunt qui exigent le maintien d'un certain montant de capital. Au 31 mars 2013, la Société respecte ses clauses restrictives de nature financière, sauf en ce qui a trait à sa quote-part du financement sans recours de Hatsoff, qui ne respectait pas certaines clauses restrictives (voir la note 13).

## NOTE 30 – INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit lié à l'autre partie et la juste valeur du risque de crédit propre à la Société sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur des comptes débiteurs, des contrats en cours ainsi que des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur des contrats de location-financement est estimée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie;
- La juste valeur de la dette à long terme, des obligations non courantes et des comptes débiteurs non courants, incluant les avances, est estimée en fonction des flux de trésorerie actuels et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires;
- La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés dont les caractéristiques et les risques économiques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte, est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change, après ajustement pour tenir compte du risque de crédit propre à la Société et du risque de crédit de la contrepartie. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- La juste valeur du placement disponible à la vente dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer, mais dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation fiable est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actuels, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit au 31 mars 2013 :

(montants en millions)	À la juste valeur par le biais du résultat net			Valeur comptable		Juste valeur
	Disponibles à la vente	Prêts et créances	DDRC <sup>1)</sup>	Total		
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	293,2 \$	- \$	- \$	- \$	293,2 \$	293,2 \$
Comptes débiteurs	-	-	378,7 <sup>2)</sup>	-	378,7	378,7
Contrats en cours : actifs	-	-	247,3	-	247,3	247,3
Actifs financiers dérivés	5,4	-	-	10,0	15,4	15,4
Autres actifs	9,2 <sup>3)</sup>	1,3 <sup>4)</sup>	80,6 <sup>5)</sup>	-	91,1	99,4
	<b>307,8 \$</b>	<b>1,3 \$</b>	<b>706,6 \$</b>	<b>10,0 \$</b>	<b>1 025,7 \$</b>	<b>1 034,0 \$</b>

*(montants en millions)*

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Valeur comptable		Juste valeur
			DDRC <sup>1)</sup>	Total	
<b>Passifs financiers</b>					
Comptes créditeurs et charges à payer	- \$	529,6 \$ <sup>6)</sup>	- \$	529,6 \$	529,6 \$
Total des provisions	-	29,9	-	29,9	29,9
Total de la dette à long terme	-	1 216,2 <sup>7)</sup>	-	1 216,2	1 334,2
Autres passifs non courants	-	192,5 <sup>8)</sup>	-	192,5	192,5
Passifs financiers dérivés	5,5	-	21,2	26,7	26,7
	<b>5,5 \$</b>	<b>1 968,2 \$</b>	<b>21,2 \$</b>	<b>1 994,9 \$</b>	<b>2 112,9 \$</b>

- 1) DDRC : dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.  
2) Comprend les comptes clients, les comptes débiteurs non facturés et d'autres montants à recevoir.  
3) Représente les liquidités soumises à restrictions.  
4) Représente le placement de portefeuille de la Société.  
5) Comprend les comptes débiteurs non courants et les avances.  
6) Comprend les comptes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.  
7) Abstraction faite des coûts de transaction.  
8) Comprend les obligations non courantes au titre des redevances et les autres passifs non courants.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit au 31 mars 2012 :

*(montants en millions)*

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Valeur comptable		Juste valeur
				DDRC <sup>1)</sup>	Total	
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	287,3 \$	- \$	- \$	- \$	287,3 \$	287,3 \$
Comptes débiteurs	-	-	295,6 <sup>2)</sup>	-	295,6	295,6
Contrats en cours : actifs	-	-	245,8	-	245,8	245,8
Actifs financiers dérivés	3,5	-	-	14,0	17,5	17,5
Autres actifs	9,8 <sup>3)</sup>	1,3 <sup>4)</sup>	59,8 <sup>5)</sup>	-	70,9	72,0
	<b>300,6 \$</b>	<b>1,3 \$</b>	<b>601,2 \$</b>	<b>14,0 \$</b>	<b>917,1 \$</b>	<b>918,2 \$</b>

*(montants en millions)*

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Valeur comptable		Juste valeur
			DDRC <sup>1)</sup>	Total	
<b>Passifs financiers</b>					
Comptes créditeurs et charges à payer	- \$	434,5 \$ <sup>6)</sup>	- \$	434,5 \$	434,5 \$
Total des provisions	-	15,3	-	15,3	15,3
Total de la dette à long terme	-	825,6 <sup>7)</sup>	-	825,6	916,1
Autres passifs non courants	-	165,6 <sup>8)</sup>	-	165,6	165,6
Passifs financiers dérivés	5,5	-	20,1	25,6	25,6
	<b>5,5 \$</b>	<b>1 441,0 \$</b>	<b>20,1 \$</b>	<b>1 466,6 \$</b>	<b>1 557,1 \$</b>

- 1) DDRC : dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.  
2) Comprend les comptes clients, les comptes débiteurs non facturés et d'autres montants à recevoir.  
3) Représente les liquidités soumises à restrictions.  
4) Représente les placements de portefeuille de la Société.  
5) Comprend les comptes débiteurs non courants et les avances.  
6) Comprend les comptes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.  
7) Abstraction faite des coûts de transaction.  
8) Comprend les obligations non courantes au titre des redevances et les autres passifs non courants.

La Société n'a pas choisi de désigner volontairement ses instruments financiers comme étant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. En outre, aucune modification n'a été apportée au classement des instruments financiers depuis leur mise en place.

Dans le cadre de ses opérations financières, la Société, par l'intermédiaire de ses filiales, a donné en garantie certains actifs financiers tels que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, d'autres actifs et des actifs dérivés. La valeur comptable de l'ensemble de ces actifs financiers donnés en garantie s'élevait à 67,3 millions \$ au 31 mars 2013 (70,5 millions \$ en 2012).

### Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau qui suit présente les instruments financiers constatés à la juste valeur, par catégorie. La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (comme les informations tirées des prix);

Niveau 3 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du niveau le moins élevé des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble.

<i>(montants en millions)</i>	2013			2012		
	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>						
Détenus à la juste valeur par le biais du résultat net						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	293,2 \$	- \$	293,2 \$	287,3 \$	- \$	287,3 \$
Liquidités soumises à restrictions	9,2	-	9,2	9,8	-	9,8
Contrats de change à terme	4,7	-	4,7	3,2	-	3,2
Dérivés incorporés sur devises	0,7	-	0,7	0,3	-	0,3
Disponibles à la vente	-	1,3	1,3	-	1,3	1,3
Dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture						
Contrats de change à terme	4,6	-	4,6	9,0	-	9,0
Swaps de devises	5,4	-	5,4	4,8	-	4,8
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	0,2	-	0,2
	<b>317,8 \$</b>	<b>1,3 \$</b>	<b>319,1 \$</b>	<b>314,6 \$</b>	<b>1,3 \$</b>	<b>315,9 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Détenus à la juste valeur par le biais du résultat net						
Contrats de change à terme	3,4 \$	- \$	3,4 \$	1,2 \$	- \$	1,2 \$
Dérivés incorporés sur devises	1,8	-	1,8	3,3	-	3,3
Swaps sur actions	0,3	-	0,3	1,0	-	1,0
Dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture						
Contrats de change à terme	6,8	-	6,8	6,8	-	6,8
Swaps de devises	2,7	-	2,7	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt	9,7	-	9,7	10,6	-	10,6
Swap croisé	-	2,0	2,0	-	2,7	2,7
	<b>24,7 \$</b>	<b>2,0 \$</b>	<b>26,7 \$</b>	<b>22,9 \$</b>	<b>2,7 \$</b>	<b>25,6 \$</b>

Les variations des instruments financiers de niveau 3 sont comme suit :

#### Exercices clos les 31 mars

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Solde à l'ouverture de l'exercice	(1,4) \$	(2,2) \$
Total des (pertes) profits réalisés et latents		
Comptabilisés en résultat	-	(0,3)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(0,7)	2,2
Émis et réglés	1,4	(1,1)
Solde à la clôture de l'exercice	(0,7) \$	(1,4) \$

**Analyse de sensibilité des données de niveau 3**

Dans le cas du swap croisé roupies/dollars américains, qui fait l'objet de techniques dépourvues de données observables, la détermination du taux d'intérêt et de la prime de liquidité est le facteur qui influe le plus sur l'évaluation. L'effet d'une hausse ou d'une baisse de 1 % de cette donnée d'entrée se traduirait par une augmentation de la juste valeur de 1,0 million \$ (0,6 million \$ en 2012) ou par une baisse de la juste valeur de 1,0 million \$ (0,6 million \$ en 2012), respectivement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs.

Dans le cas du placement de portefeuille de la Société, la détermination du taux d'actualisation et du rendement futur attendu du placement est le facteur qui influe le plus sur l'évaluation. Une hausse ou une baisse raisonnablement probable de 1 % du taux d'actualisation ou de 10 % du rendement futur attendu du placement n'aurait aucune incidence importante sur le résultat net et les autres éléments du résultat global de la Société, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs.

**NOTE 31 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques approuvés par le conseil d'administration. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière.

Les dérivés incorporés sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du contrat hôte lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte. La Société peut devenir partie à un instrument dérivé autonome dont la comptabilité de couverture n'est pas permise afin de compenser l'exposition au risque de change des dérivés sur devises incorporés. Dans de telles circonstances, les deux dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture avec comptabilisation des variations de la juste valeur dans le résultat net consolidé.

La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. La Société peut désigner ses instruments dérivés, qu'ils soient autonomes ou incorporés, comme éléments de couverture. Ce processus consiste à associer les instruments de couverture dérivés à des actifs ou à des passifs précis, à des engagements fermes ou à des transactions prévues. Dans une certaine mesure, la Société a recours à des passifs financiers non dérivés pour couvrir ses expositions au risque de change.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un débiteur manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et à certains autres actifs dans le cours normal de ses activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses actifs financiers dérivés.

Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients. La provision pour créances douteuses est établie lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que la Société soit dans l'impossibilité de recouvrer les montants dus conformément aux conditions initiales de la créance (voir la note 5). Lorsqu'un compte client n'est pas recouvrable, il est radié au moyen du compte de provision pour créances douteuses. Les recouvrements subséquents de montants radiés sont comptabilisés en résultat.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont les notations sont publiquement affichées ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats de construction. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les comptes clients de la Société ne sont pas détenus auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certains comptes débiteurs et actifs au titre de contrats en cours à des institutions financières tierces, sans possibilité de recours (programme portant sur des actifs financiers courants). La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.



La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables (principalement celles ayant une notation de A ou plus). Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la pleine compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 5 et 30 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation appropriée et efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations et des dates d'échéance des dettes, incluant les obligations non comptabilisées. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie de 550,0 millions \$ US, avec la possibilité, sous réserve du consentement des prêteurs, de porter le montant total à 850,0 millions \$ US. De plus, la société a conclu des ententes visant la vente de certains comptes débiteurs et actifs au titre de contrats en cours d'une valeur pouvant atteindre 150,0 millions \$ (programme portant sur des actifs financiers courants). Au 31 mars 2013, des comptes débiteurs déterminés de 88,6 millions \$ (81,5 millions \$ en 2012) et des actifs au titre de contrats en cours de 3,1 millions \$ (54,2 millions \$ en 2012) avaient été vendus dans le cadre de ces ententes. Le produit est présenté déduction faite de frais de 1,6 millions \$ (2,4 millions \$ en 2012). La Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en fonction du cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

Au 31 mars 2013 (montants en millions)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite
<b>Passifs financiers non dérivés</b>								
Comptes créditeurs et charges à payer <sup>1)</sup>	529,6 \$	529,6 \$	529,6 \$	-	-	-	-	-
Total des provisions	29,9	30,3	26,7	1,2	1,7	0,4	0,3	-
Total de la dette à long terme <sup>2) 6)</sup>	1 216,2	1 733,7	139,1	119,7	105,9	154,5	99,2	1 115,3
Autres passifs non courants <sup>3) 4)</sup>	192,5	396,7	-	15,3	31,5	13,4	15,9	320,6
	<b>1 968,2 \$</b>	<b>2 690,3 \$</b>	<b>695,4 \$</b>	<b>136,2 \$</b>	<b>139,1 \$</b>	<b>168,3 \$</b>	<b>115,4 \$</b>	<b>1 435,9 \$</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de change à terme <sup>4)</sup>	0,9 \$							
Sorties de fonds		682,3 \$	519,4 \$	64,2 \$	56,3 \$	18,9 \$	22,2 \$	1,3 \$
Rentrées de fonds		(681,6)	(520,2)	(63,5)	(55,9)	(18,8)	(22,0)	(1,2)
Swap de dérivés sur la dette à long terme <sup>5)</sup>								
Sorties de fonds	9,0	136,6	15,5	15,9	15,7	14,9	13,7	60,9
Rentrées de fonds		(128,9)	(13,1)	(14,4)	(14,9)	(14,8)	(14,0)	(57,7)
Swap sur actions	0,3	0,3	0,3	-	-	-	-	-
	<b>10,2 \$</b>	<b>8,7 \$</b>	<b>1,9 \$</b>	<b>2,2 \$</b>	<b>1,2 \$</b>	<b>0,2 \$</b>	<b>(0,1) \$</b>	<b>3,3 \$</b>
	<b>1 978,4 \$</b>	<b>2 699,0 \$</b>	<b>697,3 \$</b>	<b>138,4 \$</b>	<b>140,3 \$</b>	<b>168,5 \$</b>	<b>115,3 \$</b>	<b>1 439,2 \$</b>

1) Comprend les comptes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

2) Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital liés aux obligations d'emprunt.

3) Comprend les obligations non courantes au titre des redevances et les autres passifs non courants.

4) Comprend les contrats de change à terme, mais exclut tous les dérivés incorporés, qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés. Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

5) Comprend le swap de taux d'intérêt et les swaps croisés qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie et qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs financiers.

6) Abstraction faite des coûts de transaction.

Au 31 mars 2012 (montants en millions)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite
<b>Passifs financiers non dérivés</b>								
Comptes créditeurs et charges à payer <sup>1)</sup>	434,5 \$	434,5 \$	434,5 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total des provisions	15,3	15,3	10,5	0,7	0,1	3,8	0,1	0,1
Total de la dette à long terme <sup>2) 6)</sup>	825,6	1 230,7	180,4	115,6	89,5	76,2	135,4	633,6
Autres passifs non courants <sup>3)</sup>	165,6	372,1	13,6	15,2	10,5	11,9	13,0	307,9
	1 441,0 \$	2 052,6 \$	639,0 \$	131,5 \$	100,1 \$	91,9 \$	148,5 \$	941,6 \$
<b>Instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de change à terme <sup>4)</sup>								
Sorties de fonds	(4,2) \$	744,2 \$	593,4 \$	95,9 \$	23,8 \$	14,7 \$	13,4 \$	3,0 \$
Rentrées de fonds		(748,4)	(598,3)	(96,6)	(22,9)	(14,4)	(13,3)	(2,9)
Swap de dérivés sur la dette à long terme <sup>5)</sup>								
Sorties de fonds	8,3	67,1	9,2	10,5	11,0	10,7	9,7	16,0
Rentrées de fonds		(56,4)	(6,8)	(7,4)	(8,8)	(9,4)	(9,1)	(14,9)
Swap sur actions	1,0	1,0	1,0	-	-	-	-	-
	5,1 \$	7,5 \$	(1,5) \$	2,4 \$	3,1 \$	1,6 \$	0,7 \$	1,2 \$
	1 446,1 \$	2 060,1 \$	637,5 \$	133,9 \$	103,2 \$	93,5 \$	149,2 \$	942,8 \$

1) Comprend les comptes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

2) Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital liés aux obligations d'emprunt.

3) Comprend les obligations non courantes au titre des redevances et les autres passifs non courants.

4) Comprend les contrats de change à terme, mais exclut tous les dérivés incorporés, qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés. Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

5) Comprend le swap de taux d'intérêt et les swaps croisés qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur de la dette à long terme et qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs financiers.

6) Abstraction faite des coûts de transaction.

## Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

## Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et d'autres éléments du fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société gère également le risque de change en s'assurant que les établissements à l'étranger concluent des contrats d'approvisionnement, des contrats de vente et des activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux transactions en monnaies étrangères et pour modifier de façon synthétique la devise d'exposition de certains postes de l'état de la situation financière. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères.

Au 31 mars 2013, les contrats de change à terme de la Société totalisaient 1 012,4 millions \$ (contrats d'achat pour 140,8 millions \$ et contrats de vente pour 871,6 millions \$) (735,4 millions \$ en 2012; contrats d'achat pour 113,3 millions \$ et contrats de vente pour 622,1 millions \$). Ces contrats visent essentiellement à réduire le risque de variation des flux de trésorerie futurs découlant des opérations prévues et des engagements de vente fermes.

Les contrats de change à terme consolidés en cours s'établissent comme suit :

(montants en millions, sauf taux moyen)

Monnaies (vente / achat)	2013		2012	
	Valeur nominale <sup>1)</sup>	Taux moyen	Valeur nominale <sup>1)</sup>	Taux moyen
<b>\$ US / \$ CA</b>				
Moins de 1 an	501,2 \$	0,98	421,1 \$	0,98
De 1 à 3 ans	78,9	0,98	70,7	0,98
De 3 à 5 ans	18,7	0,98	6,7	0,99
Plus de 5 ans	1,8	0,97	-	-
<b>\$ CA / €</b>				
Moins de 1 an	11,6	1,33	16,1	1,34
De 1 à 3 ans	-	-	0,1	1,37
De 3 à 5 ans	7,7	1,40	-	-
<b>€ / \$ CA</b>				
Moins de 1 an	47,9	0,75	40,2	0,74
De 1 à 3 ans	22,3	0,77	9,3	0,73
De 3 à 5 ans	10,3	0,72	13,2	0,72
Plus de 5 ans	-	-	2,7	0,73
<b>€ / \$ US</b>				
Moins de 1 an	55,9	0,75	0,3	0,73
<b>£ / \$ CA</b>				
Moins de 1 an	37,7	0,63	28,5	0,62
De 1 à 3 ans	26,6	0,62	16,8	0,63
De 3 à 5 ans	0,8	0,62	2,8	0,62
Plus de 5 ans	-	-	0,2	0,61
<b>\$ CA / £</b>				
De 1 à 3 ans	5,3	1,54	-	-
<b>\$ CA / \$ US</b>				
Moins de 1 an	43,3	1,05	70,6	1,03
De 1 à 3 ans	10,0	1,13	17,6	1,13
De 3 à 5 ans	3,3	1,08	4,2	1,08
<b>£ / \$ US</b>				
Moins de 1 an	15,9	0,67	-	-
De 1 à 3 ans	11,5	0,65	-	-
De 3 à 5 ans	12,7	0,65	-	-
<b>\$ US / €</b>				
Moins de 1 an	18,6	1,31	7,2	1,37
De 1 à 3 ans	-	-	-	-
<b>Couronne suédoise / \$ US</b>				
Moins de 1 an	3,7	6,56	-	-
De 1 à 3 ans	22,1	6,68	-	-
<b>Autres monnaies</b>				
Moins de 1 an	33,5	-	5,5	-
De 1 à 3 ans	2,3	-	1,6	-
De 3 à 5 ans	8,8	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 012,4 \$</b>		<b>735,4 \$</b>	
<b>Incidence des accords de compensation globale</b>	<b>153,4</b>		<b>173,1</b>	
<b>Total des contrats en cours</b>	<b>1 165,8 \$</b>		<b>908,5 \$</b>	

<sup>1)</sup> Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en monnaies étrangères.

La Société a conclu des swaps de devises en vue de convertir en livres sterling (£) une partie de la dette garantie de premier rang libellée en dollars US obtenue en juin 2007 afin de financer son centre de formation pour l'aviation civile au Royaume-Uni. La Société désigne comme couvertures de flux de trésorerie deux swaps de devises (du dollar US à la livre sterling), assortis d'une valeur nominale de référence de 1,8 million \$ US (0,9 million £) (3,1 millions \$ US [1,5 million £] en 2012) et de 17,0 millions \$ US (8,5 millions £) (17,0 millions \$ US [8,5 millions £] en 2012), lesquels sont amortis selon le calendrier de remboursement de la dette jusqu'en juin 2014 et juin 2018, respectivement.

En outre, au cours d'un exercice antérieur, la Société a conclu un swap croisé lié à un financement garanti de premier rang sans recours obtenu en vue de financer un centre de formation aéronautique militaire en Inde. Ce swap convertit une dette à taux variable libellée en dollars US en une dette à taux fixe libellée en roupies indiennes (roupies). Le swap est désigné en tant que couverture de flux de trésorerie dont le montant nominal de 21,1 millions \$ US (1 092,5 millions de roupies) (21,1 millions \$ US [1 092,5 millions de roupies] en 2012) correspond au prêt sous-jacent jusqu'en mars 2020.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a conclu des swaps croisés capitalisés à l'échéance dans le cadre de son placement privé multitranches de décembre 2012, fixant de fait les intérêts en dollars américains à leur équivalent en dollars canadiens. La Société a désigné deux swaps croisés capitalisés à l'échéance \$ US/\$ CA comme des couvertures de flux de trésorerie dont la valeur nominale en cours s'établit respectivement à 127,0 millions \$ US (130,5 millions \$) et à 98,0 millions \$ US (100,7 millions \$), ce qui correspond aux deux tranches du placement privé jusqu'en décembre 2024 et décembre 2027, respectivement.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Durant l'exercice 2013, des pertes latentes nettes à l'évaluation de dérivés, avant impôts sur le résultat, d'un montant de 2,5 millions \$ (pertes de 8,7 millions \$ en 2012) ont été comptabilisées directement dans les capitaux propres. Des profits et pertes nets ont été transférés des capitaux propres vers le résultat ou vers l'actif ou le passif non financier connexe comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Montant transféré des autres éléments du résultat global vers le résultat :		
Produits des activités ordinaires	7,5 \$	6,4 \$
Coût des ventes	(0,2)	0,1
Charges financières, montant net	(1,4)	(1,1)
Autres profits, montant net	0,7	-
Total du montant transféré des autres éléments du résultat global vers le résultat	6,6 \$	5,4 \$
Montant transféré des autres éléments du résultat global vers l'actif ou le passif non financier connexe		
Contrats en cours : actifs	3,9 \$	(0,6) \$
Immobilisations corporelles	(0,3)	(0,1)
Total du montant transféré des autres éléments du résultat global vers l'actif ou le passif non financier connexe	3,6 \$	(0,7) \$
Total du montant transféré des autres éléments du résultat global	10,2 \$	4,7 \$

Durant l'exercice 2012, la comptabilité de couverture a été abandonnée pour certains contrats de change à terme lorsqu'il est devenu probable que les transactions initialement prévues ne surviendraient pas d'ici la fin de la période originale. En conséquence, un profit de 0,3 million \$ (perte de 0,2 million \$ en 2012) a été comptabilisé dans les résultats.

En outre, une perte nette de 0,1 million \$ (profit net de 0,4 million \$ en 2012), représentant la partie inefficace de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie et la composante du profit ou de la perte lié à l'élément de couverture non prise en compte dans l'évaluation de l'efficacité, a été comptabilisée dans les résultats.

Le montant net estimatif avant impôt des pertes existantes, présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global dont on prévoit la comptabilisation au cours des 12 prochains mois, s'établit à 1,2 million \$. La fluctuation future du taux de marché (taux de change et/ou taux d'intérêt) aura une incidence sur le montant que l'on prévoit comptabiliser.

#### *Analyse de sensibilité au risque de change*

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôt sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

<i>(montants en millions)</i>	\$ US		€		£	
	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
2013	(2,6) \$	(20,5) \$	1,5 \$	(1,6) \$	(0,2) \$	(2,8) \$
2012	(0,2) \$	(20,6) \$	(1,0) \$	(2,0) \$	0,2 \$	(1,9) \$

Un affaiblissement raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le résultat avant impôt et sur les autres éléments du résultat global.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de variation du taux d'intérêt de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur sa dette à long terme à taux fixe. La Société gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a une dette à taux variable sous forme de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et d'autres dettes à taux variable visant des actifs en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt portent principalement sur des swaps de taux d'intérêt.

Pour atténuer ces risques, la Société avait, au 31 mars 2013, conclu huit swaps de taux d'intérêt avec sept institutions financières, swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 99,6 millions \$ (146,0 millions \$ en 2012). Compte tenu de ces swaps, 81 % (77 % en 2012) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe au 31 mars 2013.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer une gestion appariée des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt. En conséquence, une variation des taux d'intérêt variables n'a pas d'incidence importante sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global.

**Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt**

À l'exercice 2013 et à l'exercice 2012, une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence notable sur le résultat net ni sur les autres éléments du résultat global de la Société, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs.

**Charge liée aux paiements fondés sur des actions**

La Société a conclu des swaps sur actions avec une importante institution financière canadienne afin de réduire l'effet, sur son encaisse et ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par les programmes RDDVA et RDLT. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et de la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés à l'institution financière pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût du RDDVA et du RDLT, et il est redéfini tous les trimestres. Au 31 mars 2013, les contrats de swap sur actions visaient 2 706 816 actions ordinaires (2 500 000 en 2012) de la Société.

**Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger**

Au 31 mars 2013, la Société a désigné une partie des effets de premier rang qu'elle détient, dont la valeur totalisait 417,8 millions \$ US (192,8 millions \$ US en 2012), ainsi qu'une partie de son obligation au titre des opérations de cession-bail totalisant 17,9 millions \$ US (19,7 millions \$ US en 2012), comme couverture de ses investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée des effets de premier rang sont constatés dans les autres éléments du résultat global afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des établissements à l'étranger.

La Société a déterminé qu'il n'y avait aucune concentration des risques découlant des instruments financiers et que l'information présentée ci-dessus est représentative de son exposition au risque pour la période.

**Lettres de crédit et garanties**

Au 31 mars 2013, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 113,2 millions \$ (127,7 millions \$ en 2012) qu'elle avait émises dans le cours normal de ses activités. Ces garanties sont émises principalement en vertu de la facilité de crédit à terme renouvelable, ainsi qu'aux termes des garanties-cautions de bonne fin consenties par Exportation et Développement Canada (EDC) et d'autres facilités de crédit de soutien que diverses institutions financières ont accordées à la Société.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux et sont réduites ou éliminées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par la Société, selon les exigences du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location simple procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à l'opération de vente et de cession-bail du 30 septembre 2003 et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Garanties de restitution d'acompte	59,0 \$	80,1 \$
Cautions de bonne exécution	14,7	16,2
Obligation au titre de contrats de location simple	24,5	23,6
Autres	15,0	7,8
	<b>113,2 \$</b>	<b>127,7 \$</b>

### **Opérations de cession-bail**

À l'égard de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 14,5 millions \$ (13,1 millions \$ en 2012), dont une tranche de 9,6 millions \$ vient à échéance en 2020 et une tranche de 4,9 millions \$, en 2023. De ce total, un montant de 12,4 millions \$ (13,1 millions \$ en 2012) était inscrit à titre de profit différé au 31 mars 2013.

### **Indemnisations**

Lorsque la Société vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, le résultat net et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

**NOTE 32 – SECTEURS OPÉRATIONNELS ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES**

La Société a choisi d'organiser ses activités en fonction principalement des produits et services. Les secteurs opérationnels sont présentés de la même façon que dans les rapports internes fournis au chef des opérations qui prend les décisions. La Société gère ses activités par le biais de cinq secteurs (voir la note 1).

**Résultats par secteur**

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le résultat opérationnel (désigné « résultat opérationnel sectoriel » dans ces états financiers). Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur opérationnel sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. Les transactions entre secteurs opérationnels consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur PS/C au secteur FS/C, qui sont comptabilisés au coût. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs opérationnels et celle des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et évaluée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes de chaque secteur.

*Exercice clos le 31 mars 2013**(montants en millions)*

	FS/C	PS/C	Civil	PS/M	FS/M	Militaire	NMP	Total
Produits des activités ordinaires externes	755,6 \$	402,4 \$	1 158,0 \$	561,6 \$	272,8 \$	834,4 \$	112,1 \$	2 104,5 \$
Dotation aux amortissements								
Immobilisations corporelles	83,4	4,6	88,0	8,4	8,5	16,9	2,7	107,6
Immobilisations incorporelles et autres actifs	18,6	4,0	22,6	6,9	11,2	18,1	9,0	49,7
Baisses de valeur et reprise des baisses de valeur des stocks	-	(0,4)	(0,4)	(0,2)	-	(0,2)	0,4	(0,2)
Baisses de valeur et reprise des baisses de valeur des comptes débiteurs	3,3	0,3	3,6	0,2	-	0,2	0,4	4,2
Résultat opérationnel sectoriel	121,5	73,6	195,1	77,9	35,2	113,1	6,4	314,6

*Exercice clos le 31 mars 2012**(montants en millions)*

	FS/C	PS/C	Civil	PS/M	FS/M	Militaire	NMP	Total
Produits des activités ordinaires externes	498,4 \$	342,5 \$	840,9 \$	619,2 \$	278,1 \$	897,3 \$	83,0 \$	1 821,2 \$
Dotation aux amortissements								
Immobilisations corporelles	67,7	5,2	72,9	7,3	10,3	17,6	1,8	92,3
Immobilisations incorporelles et autres actifs	13,6	2,2	15,8	4,7	7,8	12,5	5,2	33,5
Dépréciation et reprise de dépréciation des actifs non financiers (note 21)	0,5	-	0,5	-	-	-	4,8	5,3
Baisses de valeur et reprise des baisses de valeur des stocks	-	-	-	-	-	-	0,7	0,7
Baisses de valeur et reprise des baisses de valeur des comptes débiteurs	1,8	0,2	2,0	0,9	(0,1)	0,8	0,5	3,3
Résultat opérationnel sectoriel	122,2	51,6	173,8	101,2	40,9	142,1	(13,8)	302,1



**Résultat opérationnel**

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat opérationnel sectoriel total et du résultat opérationnel :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Total du résultat opérationnel sectoriel	314,6 \$	302,1 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition (note 23)	(68,9)	-
Résultat opérationnel	245,7 \$	302,1 \$

Les dépenses d'investissement en immobilisations qui prennent la forme d'ajouts aux actifs non courants (autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé), par secteur, se présentent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
FS/C	147,5 \$	146,5 \$
PS/C	25,3	25,1
PS/M	31,3	29,8
FS/M	17,9	10,9
NMP	12,6	8,5
Total des dépenses d'investissement en immobilisations	234,6 \$	220,8 \$

**Actif et passif utilisés par secteur**

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après l'actif et le passif qu'il utilise. L'actif utilisé comprend les comptes débiteurs, les contrats en cours, les stocks, les paiements d'avance, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles y compris le goodwill, les actifs financiers dérivés et les autres actifs. Le passif utilisé comprend les comptes créditeurs et les charges à payer, les provisions, les contrats en cours, les profits différés et autres passifs non courants ainsi que les passifs financiers dérivés.

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'actif et du passif utilisés par secteur avec le total de l'actif et du passif :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
<b>Actif utilisé</b>		
FS/C	1 824,9 \$	1 334,0 \$
PS/C	308,3	275,3
PS/M	569,3	518,0
FS/M	390,4	359,2
NMP	249,4	225,9
Actif non inclus dans l'actif utilisé	536,4	471,3
Total de l'actif	3 878,7 \$	3 183,7 \$
<b>Passif utilisé</b>		
FS/C	273,3 \$	161,0 \$
PS/C	265,4	236,2
PS/M	253,5	247,6
FS/M	178,1	178,0
NMP	50,2	46,6
Passif non inclus dans le passif utilisé	1 723,7	1 272,1
Total du passif	2 744,2 \$	2 141,5 \$

**Information par zone géographique**

La Société vend ses produits et ses services partout dans le monde. Les ventes sont réparties entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants, à l'exception des instruments financiers et des actifs d'impôt différé, sont répartis entre les pays en fonction de l'emplacement des actifs.

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Produits des activités ordinaires tirés de clients externes		
Canada	205,3 \$	202,0 \$
États-Unis	622,9	612,0
Royaume-Uni	236,5	149,8
Allemagne	83,3	121,9
Pays-Bas	52,1	66,7
Autres pays d'Europe	279,2	205,9
Émirats arabes unis	74,9	55,5
Chine	154,4	117,7
Autres pays d'Asie	208,9	139,6
Australie	99,1	73,4
Autres pays	87,9	76,7
	<b>2 104,5 \$</b>	<b>1 821,2 \$</b>

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé		
Canada	459,0 \$	410,8 \$
États-Unis	611,2	577,8
Amérique du Sud	129,2	102,4
Royaume-Uni	285,2	255,6
Espagne	43,4	49,6
Allemagne	60,5	61,4
Belgique	60,5	64,7
Luxembourg	144,4	-
Pays-Bas	75,1	79,3
Autres pays d'Europe	180,2	72,1
Émirats arabes unis	89,7	81,7
Autres pays d'Asie	209,9	140,0
Autres pays	59,7	38,0
	<b>2 408,0 \$</b>	<b>1 933,4 \$</b>

**NOTE 33 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

Le tableau suivant présente les participations qui ont une incidence significative sur les résultats ou l'actif de la Société :

**Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société :**

Nom	Pays de constitution	Participation	Participation
		en % 2013	en % 2012
7320701 Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
8218765 Canada Inc.	Canada	100,0 %	-
BGT BioGraphic Technologies Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE (UK) PLC	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE (US) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE (US) LLC	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Aircrew Training Services PLC	Royaume-Uni	77,9 %	77,9 %
CAE Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Chile Limitada	Chili	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training International Ltd.	Île Maurice	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Peru Inc.	Pérou	100,0 %	100,0 %
CAE Beyss Grundstücksgesellschaft mbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn Bhd	Brunei	60,0 %	60,0 %
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Center Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE China Support Services Company Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE Civil Aviation Training Solutions Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Delaware Buyco Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Elektronik GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Engineering Korlátolt Felelősségű Társaság	Hongrie	100,0 %	100,0 %
CAE Euroco S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Solutions USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
CAE Flightscape Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Global Academy Évora, SA	Portugal	100,0 %	100,0 %
CAE Santé Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Healthcare Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Holdings B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Holdings Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE India Private Limited	Inde	76,0 %	76,0 %
CAE International Capital Management Hungary LLC	Hongrie	100,0 %	100,0 %
CAE International Holdings Limited	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Investments S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Labuan Inc.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Acquisition, S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	-
CAE Luxembourg Financing, S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	-
CAE Management Luxembourg S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Mining Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Mining Corporate Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Mining Holdings Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE North East Training Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Professional Services Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Services (Canada) Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Services GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Services Italia S.r.l.	Italie	100,0 %	100,0 %
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %

CAE Shanghai Company, Limited	Chine	100,0 %	-
CAE SimuFlite Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Simulation Technologies Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Simulator Services Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Singapore (S.E.A.) Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Brussels NV	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Training Aircraft B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Training Norway AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Verwaltungsgesellschaft mbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
Engenuity Holdings (USA) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Flight Simulator-Capital L.P.	Canada	100,0 %	100,0 %
Flight Training Device (Mauritius) Ltd.	Île Maurice	100,0 %	100,0 %
GCAT Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	-
GCAT Flight Academy Germany GmbH	Allemagne	100,0 %	-
GCAT Flight Academy Malta Ltd.	Malte	100,0 %	-
International Flight School (Mauritius) Ltd.	Île Maurice	100,0 %	100,0 %
Invertron Simulators PLC	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Kestrel Technologies Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
Oxford Aviation Academy European Holdings AB	Suède	100,0 %	-
Oxford Aviation Academy Finance Ltd.	Irlande	100,0 %	-
Oxford Aviation Academy Ireland Holdings Ltd.	Irlande	100,0 %	-
Oxford Aviation Academy (Oxford) Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	-
Oxford Aviation Academy Norway Holdings AS	Norvège	100,0 %	-
Oxford Aviation Academy UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	-
Presagis Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Europe (S.A.)	France	100,0 %	100,0 %
Presagis USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Rotorsim USA LLC	États-Unis	-	100,0 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %
Simubel N.V. (CAE Aviation Training Company)	Belgique	100,0 %	100,0 %
Simulator Sevicios Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
SIV Ops Training, S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %

#### Participations dans des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la consolidation par intégration proportionnelle :

Nom	Pays de constitution	Participation	Participation
		en % 2013	en % 2012
Asian Aviation Centre of Excellence Sdn., Bhd.	Malaisie	50,0 %	50,0 %
CAE Flight Training (India) Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
CAE Japan Flight Training Inc.	Japon	51,0 %	51,0 %
CAE-Lider Training do Brasil Ltda.	Brésil	50,0 %	50,0 %
China Southern West Australia Flying College Pty Ltd.	Australie	47,1 %	47,1 %
Embraer CAE Training Services (UK) Limited	Royaume-Uni	49,0 %	49,0 %
Embraer CAE Training Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %
Emirates-CAE Flight Training LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
Hatsoff Helicopter Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Helicopter Training Media International GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
HFTS Helicopter Flight Training Services GmbH	Allemagne	25,0 %	25,0 %
National Flying Training Institute Private Limited	Inde	51,0 %	51,0 %
Philippine Academy for Aviation Training Inc.	Philippines	50,0 %	50,0 %
Rotorsim s.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
Rotorsil USA LLC	États-Unis	50,0 %	-
Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited	Chine	49,0 %	49,0 %

**Placement disponible à la vente :**

Nom	Pays de constitution	Participation	Participation
		en %	en %
		<b>2013</b>	2012
CVS Leasing Limited	Royaume-Uni	<b>13,4 %</b>	13,4 %

La part des capitaux propres indiquée en pourcentage est établie par rapport à l'investissement total de la Société.

**NOTE 34 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Le tableau suivant présente les soldes en cours de la Société auprès de ses coentreprises qui sont spécifiquement attribuables aux participations des autres coentrepreneurs :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Comptes débiteurs (note 5)	<b>12,4 \$</b>	23,4 \$
Contrats en cours : actifs	<b>20,8</b>	18,1
Autres actifs	<b>9,4</b>	10,0
Comptes créditeurs et charges à payer (note 10)	<b>12,6</b>	5,4
Contrats en cours : passifs	<b>4,8</b>	6,2

Le tableau suivant présente les transactions de la Société avec ses coentreprises qui sont spécifiquement attribuables aux participations des autres coentrepreneurs :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Produits des activités ordinaires tirés des produits et services	<b>63,3 \$</b>	57,6 \$
Achats de produits et services, et autres	<b>6,0</b>	6,7
Autres transactions influant sur le résultat	<b>0,5</b>	9,8

Les autres actifs comprennent une obligation au titre de contrats de location-financement d'une partie liée qui viennent à échéance en octobre 2022 et portent intérêt au taux de 5,14 % par année. Aucune provision n'a été constituée à l'égard des montants à recevoir de parties liées au 31 mars 2013 (néant en 2012).

De plus, au cours de l'exercice 2013, des transactions s'élevant à 4,3 millions \$ (2,1 millions \$ en 2012) ont été faites aux prix normaux du marché avec certaines entreprises pour lesquelles certains membres du conseil de la Société sont associés ou dirigeants.

**Rémunération du personnel de direction clé**

Le personnel de direction clé désigne les personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de la Société, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés est présentée ci-dessous :

<i>(montants en millions)</i>	2013	2012
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	<b>4,0 \$</b>	4,9 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	<b>2,0</b>	1,3
Indemnités de fin de contrat de travail	<b>-</b>	1,5
Paiements fondés sur des actions	<b>2,4</b>	2,5
	<b>8,4 \$</b>	10,2 \$